

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

8^{ME} ANNEE, No 382.—SAMEDI, 29 AOUT 1891

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



SALON DE 1891 (SCULPTURE) — UN DRAME AU DESERT ; GROUPE EN FONTE DE FER PAR M. FOUQUES

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 29 AOUT 1891

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Acrostiche, par J.-W. Poitras.—Nos gravures, par J. S. E.—Le sacrifice d'une fleur, par E.-Z. Massicotte.—Les fêtes de Tourouvre—A travers le Canada : Princeville, par l'abbé L.-F. Baillargeon.—Un drame dans la forêt, par J.-P. Vébert.—Ma petite campagne, par Armand.—Les idées de ma vieille tante.—Études historiques : Eglise Notre-Dame de Montréal (suite), par G.-A. Dumont.—Les aventures de Bébé, par Paul Calmet.—Feuilletons : Un amour sous les frimas (suite), par Louis Tesson.—Fleur-de-Mai (suite), par Georges Pradel.—Choses et autres.—Jeux d'esprit et de combinaison : Enigme, charade, échecs et dames.

GRAVURES.—Beaux-Arts (sculpture) : Un drame au désert.—L'orgue de l'église Notre Dame de Montréal—Montréal : La cathédrale Saint-Pierre actuellement en construction—Montréal : La place Jacques-Cartier et le monument Nelson.—Japon : Vue d'une rue de la ville de Kioto.—Ceylan : Une chasse aux éléphants près de Colombo.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt dix neuvième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'août), aura lieu samedi, le 5 SEPTEMBRE, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION-SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



Vous souvenez-vous de la première fois que vous êtes allé au cirque ?

Les lumières, la foule, les chevaux, la musique, les hercules, les gymnastes, les écuyers resplendissants de paillettes d'or et surtout, surtout les écuyères,—les belles dames,—comme nous les nommions dans notre jeunesse.

Rien ne nous semblait plus enviable que cette vie qui nous paraissait tissée de soie et d'or et, plus d'une fois, pendant les longues soirées d'études, au collège, nous avons revu les artistes passer dans les

cercles de papier et filer comme des éclairs sur leurs chevaux lancés au galop, au milieu des hop ! hop ! répétés.

Comme c'est loin tout cela !

Et c'est pour éviter à mes enfants le danger des rêves absurdes et de ces fausses idées que je leur ai montré les dessous de ces splendeurs qui cachent tant de misères.

La cuisine d'abord.

Etablie en plein champ sous la direction d'un chef à demi-nu, en haillons, d'une propreté plus que douteuse, la cuisine n'est pas plus ragoûtante que les cuisiniers qui se servent plus souvent de leurs doigts que de fourchettes.

La tente qui sert de réfectoire est digne du laboratoire où se confectionnent les ragoûts qui servent de pâture au personnel.

Je parle du personnel ordinaire et non des gymnastes ou écuyers ayant une certaine valeur.

Cependant, dans la catégorie des artistes,—puisque artistes il y a,—de seconde valeur, on trouve des gens qui représentent, le soir, des empereurs, des rois, des généraux, et qui, la représentation finie, vont s'asseoir autour d'une table bien pauvrement mise, une assiette de fer-blanc, un gobelet d'étain et cette pâture, nourrissante sans doute, mais peu appétissante.

*** J'ai fait voir ceci à mes enfants afin de leur faire comprendre l'abîme qui sépare le vrai du faux. De même que M. Tardivel est toujours le contraire de la Vérité.

Le cirque amuse toujours, mais les détails, les dessous, ce qui en dépend, instruit et fait réfléchir.

Le cirque, c'est le clinquant, le dehors, ce que l'on veut faire passer pour être vrai, le décor, comme le journal susdit.

Le vrai est tout le contraire.

*** Ce sont toujours les deux mêmes sujets qui absorbent l'attention publique : la marine et les scandales.

Au Canada, en Angleterre, en Suède, en Russie et en France les marins font le sujet de nombre de conversations.

Chez nous, c'est la *Naïade* à Québec et le *Bisson* à Montréal qui nous ont occupés et on a constaté avec plaisir que la cité de Maisonneuve a bien fait les choses ; que n'en peut on dire autant du vieux Québec.

En Angleterre, la flotte anglaise, a été passée en revue par Guillaume d'Allemagne qui pour la circonstance s'était déguisé en amiral anglais, bien qu'il ait prouvé qu'il est piètre marin.

En Suède, l'escadre française a été reçue d'une manière admirable.

En parlant du voyage de l'amiral Gervais dans les pays du nord, M. de Mazade s'exprime ainsi :

"Le roi de Suède, en recevant l'amiral et ses lieutenants, s'est plu à se souvenir de son origine française, de ses voyages en France, de ses relations avec quelques-uns de nos chefs militaires, des vieux liens d'amitié qui unissent les deux pays.

"De toutes parts banquets et bals ont été offerts à nos officiers dans une ville en fête. Ce n'était que le prélude de la réception que l'escadre allait trouver à Cronstadt où, pour la première fois depuis un demi-siècle, paraissaient des navires français. Ici les démonstrations se succèdent et prennent des proportions de plus en plus significatives qui vont jusqu'à l'enthousiasme. A Cronstadt comme à Saint-Petersbourg nos marins sont l'objet des manifestations les plus vives de sympathie. L'empereur lui-même a tenu à faire sa visite à l'escadre française, et il s'est rendu à bord du vaisseau amiral, le *Marengo*, accompagné de l'impératrice, des grands ducs, de la reine de Grèce. Etrange révolution des choses ! Un tsar porte aujourd'hui un toast à M. le président Carnot, et devant un tsar une musique militaire russe joue la *Marseillaise* ! Il paraît bien, en effet, que tout arrive dans ce monde."

Ce brave chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes* semble tout étonné, comme vous le voyez, et ne comprend rien à tout cela. Nous trouvons ces rapports tout naturels, nous qui vivons sur un

continent où d'un pôle à l'autre on ne peut trouver un seul roi.

* * Au moment où je vous parle, l'amiral de la république française et dix-sept de ses principaux officiers sont en train de dîner avec la reine d'Angleterre, dîner étonnant ; vaisselle d'or !

Pauvre vaisselle ! il y a si longtemps qu'elle n'a pas vu tant d'honnêtes gens ! combien elle a dû être étonnée de se trouver en si bonne compagnie !

Vous le voyez, nous sommes loin du temps où un tas d'individus s'évertuaient à dire que la France républicaine n'était rien, ne comptait plus parmi les nations.

Cela ne les empêchera peut-être pas de crier encore quand même, mais on sait quelle valeur ont leurs assertions.

* * Et justement puisque je parle de la marine française, je me souviens que j'ai un devoir à remplir envers l'amiral Cavalier de Cuverville qui vient de nous quitter.

Vous vous rappelez la réception qui lui a été faite à l'hôtel de ville, mais ce que vous ignorez sans doute, c'est que l'allocution qu'il prononça alors a été tout à fait tronquée et falsifiée par les journalistes.

Un journal anglais lui a même prêté des paroles blessantes pour l'Angleterre, mais on sait que le fanatisme fait faire tant de sottises !

Voici le texte même de la réponse de l'amiral :

"Messieurs

"Je vous remercie vivement de l'adresse que vous venez de me présenter ; les sentiments qu'elle exprime, les souvenirs qu'elle évoque me touchent profondément ; comment nos cœurs ne seraient-ils pas remués quand vous rappelez un passé particulièrement douloureux pour la marine française ! Cette marine était alors ce qu'elle est encore aujourd'hui, prête à tous les sacrifices pour conserver l'intégrité du patrimoine national ; mais, hélas ! les événements, vous le savez, dominèrent sa bonne volonté. Il est inutile de revenir sur cette époque malheureuse entre toutes : reconnaissons dans les faits qui se sont accomplis l'action de cette Puissance supérieure à toutes les puissances humaines et profitons de leurs enseignements !

"Les sympathies que vous nous témoignez ne sauraient porter ombrage au grand pays dont le drapeau abrite vos libertés ; j'ai été pendant deux ans l'hôte de l'Angleterre ; j'y ai reçu le meilleur accueil et je sais avec quelle largeur de vues elle envisage la situation des Canadiens Français. Ces sympathies sont d'ailleurs bien naturelles ; la France, en vous quittant, ne vous a-t-elle pas laissée une partie de son âme. Si ses regrets sont amers, elle éprouve du moins une consolation : c'est que vous n'avez pas oublié vos origines ; c'est que la semence jetée sur votre sol a produit des fruits magnifiques, c'est que vous avez grandi et prospéré, conservant intactes votre foi pure et votre langue !"

L'amiral de Cuverville, ses officiers et tout l'équipage de la *Naïade* et du *Bisson* ont laissé au Canada un souvenir ineffaçable, et nous les avons vus partir avec le plus grand regret.

A tous, merci de leur bonne visite, bonne mer, bon vent, et au revoir, au revoir le plus tôt possible !

Léon Ledieu

La tâche de l'homme d'Etat est de faire par la voie légale ce qui, sans lui, se ferait par une révolution.—DISRAELI.

Le mensonge est une injure ; le menteur qui espère être cru décerne à sa dupe un brevet de sottise.—MME WEISS.



ACROSTICHE

A MON AMI ED. AUBÉ, OTTAWA

Sur la mort de son enfant

Hélas ! hier encore elle était dans tes bras,
 Hélas ! tu lui montrais à faire un premier pas ;
 Hélas ! tu l'entourais de soins, tu l'aimais en bon père. . . .
 Hélas ! tu te disais heureux d'avoir pareille enfant !
 Hélas ! maintenant, le Seigneur laisse ces fleurs au monde,
 Hélas ! l'âme aime à les cueillir avant qu'un souffle ardent
 Hélas ! les ait fait sécher sur leur tige féconde,
 Hélas ! ne livrant leurs parfums aux caprices du vent.

Ah ! s'il en est ainsi, cesse, ami, tes alarmes !
 Un jour, ton âme, heureuse, en un sublime essor,
 Échappant son départ de ce séjour de larmes,
 Impressée, au ciel bleu rejoindra ton trésor.

NOS GRAVURES

UN DRAME AU DÉSERT

Il n'y a pas beaucoup de personnages, mais la mise en scène est grandiose. Presque malgré lui le spectateur est transporté tout à coup au milieu du désert et les rugissements du lion retentissent à ses oreilles.

L'Arabe audacieux, qui est venu braver le terrible fauve jusque dans son antre, sait bien quel danger il court. Il ne se sent pas le plus fort sans doute vis-à-vis du roi du désert, mais il conserve le sentiment de sa supériorité morale et n'oublie pas qu'il est le roi de la création.

Entre la force et la ruse, le dénouement de la lutte est donc incertain, et c'est ce qui nous émeut profondément dans l'œuvre de M. Fouques, si bien rendue par M. Thadée.—O. C.

LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE

Qui n'a pas entendu parler de l'église cathédrale St-Pierre de Montréal ? Entreprise depuis un bon nombre d'années, sur un plan gigantesque, pour le pays, les travaux avaient dû en être abandonnés faute de ressources. Il y a trois ou quatre ans passés, la générosité des fidèles du diocèse s'émut de voir ces milliers de piastres dépensés, en pure perte—les murs, élevés jadis jusqu'à la hauteur de la couverture en étaient restés vides et se dégradèrent sous l'action de l'intempérie des saisons—et ce, pendant que l'église cathédrale actuelle convient mal à l'importance du diocèse et est de plus absolument insuffisante. On résolut de tenter un suprême effort et d'arriver au terme de cette vaste entreprise de trente années et plus. Le zèle des prêtres organisateurs, l'activité des dames zélatrices firent tant et si bien qu'ont eut bientôt prélevé des sommes encourageantes. Alors l'immense couverture étendit son abri sur les hauts pans de murs solitaires ; le grand dôme central lança dans l'espace sa croix dorée, étincelante, et, bien vite deux des quatre petits dômes eurent poussés à ses côtés.

Le bazar monstre de 1887, monté par la générosité des fidèles diocésains, couvrit une partie de ces frais, énormes comme bien l'on pense ; les quêtes firent le reste.

Comme le système des quêtes est plus lent et qu'il faut se hâter pour pouvoir inaugurer le bâtiment splendide au mois de mai 1892, deux cent cinquantième anniversaire de Montréal fondé, on a eu recours à de plus rapides expédients. Les dames catholiques, toujours si habiles à la chasse

au denier vont nous donner une réédition du beau bazar de 1887, au profit de l'œuvre si chère à tous.

A cette occasion le MONDE ILLUSTRÉ a jugé opportun de faire voir à ses lecteurs l'état de construction de la monumentale église. De la voir s'embellir aussi à vue d'œil et se parachever ce sera un encouragement pour tous à contribuer au succès de cette œuvre. Puisse le grand bazar de septembre prochain—du 14 à la fin—rapporter des fruits d'or pour la cathédrale !

LA PLACE JACQUES-CARTIER

Si elle n'est pas historique comme la Place d'Armes, enchanteuse comme le square St-Louis, délicieuse comme le jardin Viger, la place Jacques-Cartier est plus commerciale. C'est sur elle que dégorge le trop plein du vieux marché Bonsecours, chaque mardi et vendredi, alors que la campagne environnante, avec ses produits, envahit Montréal pour l'alimenter. A part cela elle n'offre rien de particulier, si ce n'est l'aspect d'une rue plus large, d'un boulevard, genre antique, allant en pente, des hauteurs de la rue Notre-Dame à la rue des Commissaires et au port. C'est même là un de ses charmes les plus remarquables, la navigation saint-laurentienne de Québec, Toronto, Trois-Rivières, Sorel, Beauharnois, Chambly et autres lieux qui vient stopper à ses pieds, y prendre ses nombreux voyageurs ou les déposer, tour à tour.

Mais je me méprends, la place Jacques-Cartier a quelque chose d'historique : seulement c'est de l'histoire anglaise, et j'allais passer outre sans y penser. C'est au beau milieu d'icelle que se dresse la colonne rostrale du haut de laquelle, l'amiral Nelson, le héros albiionnais de Trafalgar... tourne le dos au domaine maritime que représente si bien ici notre majestueux St-Laurent. Des gens à l'enthousiasme facile jugèrent, un jour, un acte pie de loyauté à la Couronne britannique — Dieu merci, les vrais Canadiens en ont su donner de meilleurs et plus nobles, à Châteauguay, par exemple—de dresser là cette ironie permanente. Pendant que le temps fait son œuvre et achève de dégringoler, justicier inéluctable, le marin anglais, chancelant sur sa base, les patriotes sincères se consolent à la pensée qu'un jour d'Iberville, notre illustre Jean Bart canadien, dominera cette place, du haut d'un bloc granitique, pour des siècles à venir.

Près de la place Jacques-Cartier, un peu à gauche, se trouve encore le vieux château de Ramezay, résidence officielle des anciens gouverneurs de Montréal.

J. S. E.

LE SUICIDE D'UNE FLEUR

A M^{lle} ÉVANGÉLINE M***

A travers le bois sombre, un petit ruisseau bavard et gai se faisait un chemin, de l'air d'un gamin qui se gouaille de tout.

Il riait du sévère aspect des arbres, à la grande chevelure verte, donnait à boire aux oiseaux, lavait le pied des plantes. Bref, c'était un brave petit bonhomme de ruisseau qui n'avait qu'un défaut : celui d'être philosophe.

Dans un de ses capricieux méandres, sur une rive rocheuse, aride, nue et haute de trois longs pieds au moins, croissait une solitaire rose sauvage, étonnée de se trouver si loin de ses compagnes, si loin du joyeux ruisseau, à l'abri du zéphir, à l'ombre du soleil.

Penchée au dessus de ce ruisseau guilleret dont les eaux se faisaient miroir pour lui renvoyer son image, la fleur passait de longues journées à être belle, pure, innocente comme une vierge ou mieux encore comme un ange.

Du monde, elle ne connaissait que la nature grandiose qui l'entourait.

Jamais une larme n'avait terni sa corolle—la rosée diamantée seule l'avait touchée.—Cependant, elle n'était pas heureuse.

Une languissante somnolence s'emparait de son âme. Elle ne savait pas à quoi attribuer ce dégoût

de la vie, qui allait en augmentant à mesure que les jours ensoleillés se succédaient.

Un jour qu'elle était dans toute sa splendeur de pauvresse, deux papillons, jolis à damner, l'un bleu azur, l'autre jaune papal, passèrent au dessus d'elle et allèrent se poser galamment sur d'autres fleurs qui s'épanouissaient dans un terrain fertile, et par ce fait avaient plus d'éclat avec aussi plus de coquetterie.

Les deux papillons ne lui avaient même pas accordé un regard. Sans savoir pourquoi, cela lui fit mal au cœur.

D'autant plus qu'un duo charmeur s'était établi entre les fleurs et les papillons. Les caresses répondaient aux caresses ; une douce brise les courbait, les relevait amoureuxment ; un rayon de soleil les teintait d'or fauve et réchauffait leur âme ; l'enivrance voluptueuse s'emparait de leur cœur.

La rose sauvage, devant ce spectacle, s'attrista, la roseur de sa corolle en pâlit.

Vainquant sa timidité elle résolut de demander des explications.

—Monsieur le Ruisseau, commença-t-elle, par donnez-moi si j'ose vous interroger, mais dites-moi donc pourquoi les papillons s'arrêtent-ils sur les fleurs ?

Et le ruisseau bavard de répondre :

—Innocente rose ! c'est pour se raconter leurs amours. L'une répand son parfum odoriférant, l'autre le respire et donne des caresses. La brise leur apporte le chant mélodieux des oiseaux et les berce doucement, le soleil leur verse des baisers brûlants, leur âme se gonfle d'enivrance et ils passent ainsi la vie.

—Mais pourquoi n'ai-je pas d'amoureux, pourquoi la brise qui passe me fuit-elle, pourquoi le soleil ne me baise-t-il pas ?

—Tu manques de tout cela parce que le Hasard t'a fait naître dans un endroit stérile, parce que le soleil et la brise ne peuvent t'atteindre, parce que tu es seule en ton endroit et que les papillons fuient la solitude et les abandonnées.

—Et toute mon existence se passera ainsi ?

—Oui, toute ton existence.

—Mais qu'ai-je donc fait au Hasard pour qu'il me traite de la sorte ?

—Tu ne lui as rien fait. Le Hasard est aveugle et sourd, malgré cela il nous conduit. Malheur aux déshérités ; ils souffriront.

Fier de sa sentence, le ruisseau babilla plus loin.

La modeste rose étouffa un soupir et se prit à songer.

Après s'être recueillie longtemps, elle éleva soudain la voix et répéta encore, rêveuse, les dernières paroles du ruisseau philosophe : "Malheur aux déshérités ; ils souffriront."

Avec l'énergie particulière aux fleurs longtemps indéçises, la rose sauvage décida de mourir.

Sans une plainte, sans haine, sans défaillance, elle mit son projet à exécution.

Une à une les pétales de sa corolle tombèrent dans le ruisseau et les eaux langoureuses charroyèrent leur léger fardeau vers le fleuve géant, dans l'infini, dans le néant.

La tige sécha, tomba en poussière et disparut.

La nature ne s'est aucunement aperçue de cette mort, et le ruisseau babille toujours.

LES FÊTES A TOUROUVRE

A l'instar de tous nos confrères de la presse militante, nous aurons à dire quelque chose de cette belle célébration qui a été un jour de triomphe pour nos zouaves pontificaux, toujours si sympathiques.

Les illustrations spéciales qui doivent accompagner et compléter notre texte ne pouvant être prêtes que pour la semaine prochaine, nous remettons à cette date de commenter plus en détail une actualité aussi pleine d'intérêt.



PRINCEVILLE

Dans un article bien pensé et élégamment écrit de M. le notaire Charles-A. Gauvreau, de Stanfold, qui a été publié dans le numéro du MONDE ILLUSTRE du 8 courant, nous lisons :

“ Ce nom de Princeville ne me dit rien au cœur, si ce n'est qu'il réveille l'idée d'une famille bien connue par le nombre d'hommes marquants qu'elle a fournis, la famille Prince. Pourquoi n'a-t-on pas laissé au village le nom du canton ? Il y aurait eu le canton de Stanfold et le village de Stanfold.”

La paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold fut érigée civilement le 19 avril 1855, par un ordre en conseil de Son Excellence le gouverneur, sir Edmund Walker Head. Le village de Stanfold fut incorporé dans l'automne de l'année 1856, sous le nom de “ Municipalité du village de Princeville.” Ouvrons quelques pages de l'histoire de la paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold.

En 1838, M. Joseph Prince, de Saint-Grégoire, avait acheté de l'agent des terres de la Couronne aux Trois Rivières le lot onzième du neuvième rang du canton de Stanfold, la moitié-ouest pour M. Pierre Prince, et la moitié est pour M. Hilaire Richard. M. Richard n'a jamais occupé ce demi lot, mais il l'échangea avec son père, M. Louis Richard, pour un demi lot situé à la rivière Nicolet et un lot entier dans le onzième rang du canton de Somerset.

Avant que M. Pierre Prince prit possession de son demi lot, ce lopin de terre était occupé par M. Louis Prince, beau-père de M. François Prince, qui y avait fait quelques petits défrichements et y avait construit un caveau pour mettre en sûreté les pommes de terre qu'il y récoltait. Ce caveau, fait tant bien que mal, ou plutôt beaucoup plus mal que bien, était situé sur le terrain actuel de la fabrique, presque en face de la demeure de M. Dolphis Guillemette.

Ce caveau est presque légendaire dans l'histoire de Stanfold, parce que, dans une nuit pluvieuse du milieu d'octobre 1837, il faillit devenir le tombeau de cinq des plus hardis pionniers de la colonisation, qui s'étaient aventurés à y passer la nuit, mouillés jusqu'aux os, assaillis, qu'ils furent par une pluie torrentielle de cinq heures de durée, alors qu'ils remontaient l'affreuse savane de Stanfold, qui fut pendant onze ans la seule voie de communication de nos braves défricheurs.

M. Pierre Prince, en venant occuper son demi lot, crut, en homme de cœur qu'il était, de son devoir d'indemniser M. Louis Prince de son travail, et il le fit généreusement ; bel exemple qui, malheureusement pour certains colons, n'a pas toujours été suivi.

Une fois installé sur son demi lot, M. Pierre Prince s'arma courageusement de la cognée du colon, s'attaqua résolument aux arbres séculaires de la forêt et parvint, en peu d'années, à s'y créer un bel établissement agricole. Se voyant privé de tout secours religieux, sur cette terre éloignée et alors presque inabordable, le premier soin de M. Prince fut de dresser une croix en bois près de sa maison ; il fut aidé en cette besogne par quelques colons des environs.

Ainsi, la première croix plantée en ces parages le fut par M. Pierre Prince, cet homme sans peur et sans reproche, dont la mémoire est encore vivace au milieu de cette population. Elle s'élevait sur le demi lot de terre qu'il occupait, à l'endroit même où fut bâtie plus tard la splendide demeure de l'honorable M. Louis Richard, justement à l'angle sud de la salle à dîner actuelle de cette maison ; cette propriété est aujourd'hui habitée par notre bon ami, M. le Dr Pierre-Uldoric Garneau, qui a épousé, il y a deux ans, dame veuve Joseph-Arthur Richard, née Marie-Héloïse-Dorilla Brunelle.

C'est là, au pied de cette croix, que les dimanches et jours de fêtes, s'assemblaient les braves colons de cette partie de Stanfold, qui ont gémi pendant près de huit années de se voir privés de toute assistance religieuse aux jours consacrés au Seigneur. On lisait dans ces réunions quelques pages d'un livre édifiant, on récitait le chapelet, on chantait des cantiques, de ceux si aimés de nos populations. Quel touchant spectacle pour le ciel que celui de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants faisant monter vers l'Auguste Reine des Cieux ces belles paroles :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ;
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours.

Et les petits anges du Seigneur, voyant couler les larmes de ces bons colons, déployaient leurs ailes d'azur et s'envolaient vers la Consolatrice des affligés, lui disant pour eux :

Je pleure et je souffre, ô ma mère !
Sur moi daignez jeter les yeux ;
Car, avant d'être Reine aux cieux,
Vous avez partagé notre existence nère.
Quoi ! dans la gloire oublierez-vous
Tout ce que notre exil enferme de souffrance ?
Non, vous avez souffert ; voilà notre espérance,
Marie, ayez pitié de nous.

Et ces doux épanchements de cœurs malheureux dans ce cœur tout d'amour et tout de consolation ranimaient les pauvres défricheurs exilés sur la terre de Stanfold.

Quand, le 15 août 1844, M. Louis Proulx, curé de Saint-Antoine de Tilly, délégué par Mgr Signay, évêque de Québec, se rendit à Stanfold pour y fixer la place d'une chapelle, la croix, plantée sur la terre de M. Pierre Prince et que les colons avaient arrosée tant de fois de leurs larmes brûlantes et honorée de leurs prières ferventes, servit à marquer la place de la première chapelle de Stanfold. M. Prince s'était engagé à donner, et il le fit dès que les circonstances le lui permirent, le terrain nécessaire pour la construction d'une église et autres fins religieuses, et alors M. Proulx fixa la place de la chapelle à un arpent du chemin royal, sur un charmant petit coteau ; en conséquence, la première chapelle de Stanfold fut construite, dans l'hiver de 1846, à l'endroit même où s'élève l'église actuelle. Cette chapelle, construite à l'entre-toise, fut renversée de fond en comble avant d'être livrée au culte, par un violent coup de vent, dans la nuit du 2 avril 1847.

Vers cette date, M. Prince donna un terrain pour une école qui fut aussitôt construite, au moyen des souscriptions volontaires des colons. Cette école se trouvait presque vis-à-vis la coquette demeure actuelle de notre excellent concitoyen, M. Joseph Baril, marchand ; elle fut fréquentée par tous les enfants des environs jusqu'en 1854, alors qu'on fut obligé de la faire disparaître, parce qu'elle était bâtie sur le même tracé de la ligne projetée du chemin de fer Grand Tronc.

Le 10 avril 1848, M. Pierre Prince, et sa digne épouse, Dame Marguerite Pratte passèrent un acte notarié de la donation du terrain de l'église aux sieurs Edouard Dufour, missionnaire des cantons de Somerset, Stanfold et Blandford, Louis Richard, Léon Thibodeau, Joseph Bourbeau dit Verville et Louis Trottier, syndics élus, le 26 octobre 1847, par les paroissiens, et agissant au nom de la paroisse de Stanfold. Ce terrain mesure huit arpents et demie en superficie ; cet acte est signé par monsieur le notaire Charles Cormier de Somerset.

Le 11 novembre 1848, la fabrique de Stanfold fut régulièrement constituée, et le corps des marguilliers fut formé de messieurs Louis Richard, Léon Thibodeau, Pierre Prince, Charles Champagne, Isaac Trottier, Joseph Verville, François Pratte et Charles Bourassa ; sur ces huit marguilliers, les trois élus pour entrer en exercice furent messieurs Louis Richard, Léon Thibodeau et Pierre Prince.

En 1851, M. Prince avait ouvert à Stanfold un magasin général ; il y fit de très bonnes affaires, et arriva en peu d'années à la tête d'une jolie petite fortune ; mais malheureusement pour lui, par suite de circonstances qu'il ne pouvait contrôler,

M. Prince, voyant sa fortune diminuer considérablement tous les jours, se décida à quitter sa chère terre de Stanfold ; il vendit son demi lot à M. Louis Richard, acheta un lopin de terre sur les bords de la rivière Nicolet, à Ham-Nord, y bâtit un moulin et se rendit à sa nouvelle destination vers l'an 1855. Le départ de M. Pierre Prince de Stanfold fut un deuil général pour tous ses concitoyens, qui avaient su apprécier les brillantes qualités de son esprit et de son cœur. M. Prince mourut à Ham-Nord, paroisse des Saints-Anges, le 22 février 1863, âgé de 67 ans. Il était le père de Sa Grandeur feu Mgr Charles Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, et des sieurs Jean Prince, Joseph Prince et François Prince, tous trois, en leur vivant, des plus distingués citoyens de la paroisse de Saint-Grégoire.

En apprenant la mort de M. Prince, monsieur le curé Pelletier de Stanfold et messieurs les marguilliers décidèrent d'une seule voix de donner gratuitement la sépulture dans l'église à ce brave citoyen, mais toutefois il fut convenu que la chose serait soumise plus tard au bon vouloir de l'Ordinaire du diocèse.

EXTRAIT DU REGISTRE DE STANFOLD :

“ Le 25 février 1863, nous prêtre curé soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Pierre Prince, un de ses premiers fondateurs et bienfaiteurs, décédé dans le canton de Ham, le 22 du courant, époux de Marguerite Pratte, après avoir reçu les secours de la religion, comme il appert par le certificat de M. Carufel, missionnaire du lieu, à l'âge de soixante-sept ans. Présents : Joseph Prince, François Prince, frères du défunt, Cyrille Prince, Edouard Thibodeau, Léon Thibodeau, ses neveux, ainsi que plusieurs autres, dont plusieurs ont signé avec nous.

Signé : J. O. Prince, ptre. J. B. Leclair, ptre.
Jos. Prince. François Prince.
C. Prince. Léon Thibodeau.
Ed. Thibodeau. N. Pelletier, ptre.”

Dans le cours de l'été de la même année, Mgr Thomas Cook, évêque des Trois-Rivières, fit la visite pastorale en la paroisse de Stanfold. A la suite du procès verbal de la visite, qui eut lieu le 22 juin, nous lisons les lignes suivantes écrites de la main même de Monseigneur, dans le registre des délibérations de la fabrique :

“ L'assemblée des marguilliers, anciens et nouveaux, que nous avons convoquée pour l'approbation des comptes ci-dessus, considérant les services signalés rendus à la fabrique et à la paroisse par le Sieur Pierre Prince, qui a été un des premiers colons de ce township, et voulant faire acte de reconnaissance, a consenti à ce que son corps fut inhumé gratuitement dans l'église de cette paroisse, ou à ce que la fabrique se chargeât des frais de la sépulture. La dite assemblée a aussi témoigné le désir qu'une épitaphe en marbre rappelant le souvenir de ce brave paroissien fut faite par ses amis et placée par messieurs “ les curé et marguilliers ” sur les murs du long-pan dans la nef.

“ Nous avons approuvé ces résolutions.

Signé † THOMAS, Ev. T.-R ”

Résumons : M. Pierre Prince a été un des premiers et des plus courageux colons de Stanfold ; pendant neuf ans, il a donné généreusement l'hospitalité aux messieurs Denis Marcoux, Clovis Gagnon, Charles Edouard Bélanger et Edouard Dufour qui firent successivement la mission dans sa maison même, jusqu'à l'arrivée du premier curé résidant, M. Antoine Racine, aujourd'hui évêque de Sherbrooke. Il a fait don à la paroisse d'un emplacement pour une école et d'un terrain de huit arpents et demie en superficie pour la construction de l'église. Pendant près de dix-huit ans, il a été ici le type du parfait gentilhomme, du chrétien modèle, du défricheur vaillant, du marchand intègre. Compatissant pour les malheureux, M. Prince avait toujours la main largement ouverte aux besoins du pauvre, et jamais la mémoire de ce bon citoyen ne s'effacera du souvenir de ceux qui l'ont connu sur la terre de Stanfold.

Il n'est donc pas étonnant que dans l'an 1856, lorsqu'il s'est agi de séparer le village de la municipalité de la paroisse, les citoyens de cette époque n'aient eu qu'une voix pour demander que le vil-

lage de Stanfold formât une corporation sous le nom de "Village de Princeville." C'était là la reconnaissance solennelle et pleinement manifestée des mérites et des vertus de M. Pierre Prince, et toujours le nom de "Princeville" rappellera, jusque dans les âges les plus reculés, la mémoire d'un citoyen irréprochable qui a passé dans le canton de Stanfold en faisant le bien.

Ainsi, M. le notaire Charles A. Gauvreau de Stanfold a eu cent fois raison d'écrire, que le mot "Princeville" réveille l'idée d'une famille qui a fourni un grand nombre d'hommes marquants dans tous les rangs de la société.

*Laudemus viros gloriosos,
Louons les hommes pleins de gloire.*

P. Allé C. J. Ballanger

UN DRAME DANS LA FORÊT

Le vent du nord sifflait plaintivement à travers les arbres dénudés. La neige tombait en tourbillonnant d'un ciel livide. Des ténèbres épaisses couvraient la forêt.

Une femme, jeune encore, et dont un pâle voile de tristesse et d'anxiété éclipsait la beauté, était assise seule, à la porte du poêle, dans l'unique appartement d'un humble chantier isolé.

Deux blonds chérubins, dont l'aîné comptait à peine six ans, dormait du sommeil de l'innocence, dans un coin de la chambre, indifférents à la douleur de leur mère et semblant sourire aux anges qui veillaient sur eux. De temps en temps, la jeune femme entr'ouvrait la porte et jetait au vent un appel long et déchirant qui se terminait par un gémissement douloureux. Ne recevant aucune réponse, elle revenait tristement s'agenouiller devant un crucifix suspendu à la muraille et d'une voix oppressée répétait sans cesse :

— Mon Dieu, protégez mon époux ! Seigneur, veillez sur lui !

* *

Alfred Bayard, le mari de cette épouse désolée, était venu, l'année précédente, se tailler un domaine, dans cette partie sauvage et retirée des Laurentides qui se trouve au nord du village de Rawdon. Possesseur d'un petit capital, il ne crut mieux faire que de l'employer à se fixer sur une terre. D'une constitution robuste et d'un courage à toute épreuve, il ne se laissa rebuter par aucun obstacle et fit tant et si bien, qu'il put, dès la première année, mettre quelques arpents en culture. La terre était excellente et admirablement bien située, l'avenir plein de promesses.

Il était question de faire, au printemps, un chemin qui devait longer la petite rivière, qui coulait claire et paisible, devant sa demeure, et se prolonger jusqu'au village, distant de quatre milles. Plusieurs colons s'étaient choisis des lots dans le voisinage et devaient s'y établir au retour des beaux jours ; et qui sait, avant longtemps peut-être, une chapelle serait-elle érigée dans cet endroit privilégié et deviendrait le centre d'un beau et florissant village, dont lui, Bayard, aurait l'honneur d'être le fondateur.

Mais un jour fatal arriva pour cette heureuse famille, qui se plaisait à faire de si beaux rêves d'avenir.

Un après-midi du mois de janvier, notre brave colon se proposa d'aller au village, faire quelques emplettes, avant que les chemins ne fussent devenus impraticables. Sa femme essaya, mais en vain, de lui faire remettre ce voyage au lendemain, car le ciel était sombre et tout faisait présager une tempête de neige ; elle semblait, du reste, avoir le pressentiment d'un malheur, car, lorsque son mari, après avoir chaussé ses raquettes, se préparait à partir, elle le supplia, les larmes aux yeux, de rester. Il l'embrassa en riant de ses craintes puériles, que rien ne motivait, et promit d'être de retour avant six heures.

Nous avons vu combien la pauvre femme était inquiète de l'absence prolongée de son mari ; son

inquiétude était bien justifiée, du reste, par l'horrible tempête qui sévissait à ce moment et par le froid sibérien qu'il faisait, car se trouver dans cette forêt pendant la nuit, n'ayant nul chemin pour se guider et par un temps pareil, c'était la mort certaine, inévitable. Elle eut beau se dire qu'il n'était pas possible qu'il eut quitté le village et qu'il attendait au lendemain pour revenir, elle ne put calmer l'angoisse qui lui étreignait le cœur.

Huit heures venaient de sonner, lorsque tout à coup, à travers les mugissements de la tempête, il lui semble entendre une voix lointaine appelant au secours. Elle se couvre à la hâte de son châle et se précipite dehors.

N'entendant plus rien, elle croit, avoir été le jouet d'une illusion ; mais après quelques instants d'attente, le même appel s'élève, distinctement cette fois, en amont de la rivière.

Plus de doute possible : c'est bien la voix de son mari.

Elle s'élançait, affolée, dans cette direction ; l'épaisseur de la neige ne lui permet d'avancer que difficilement ; enfin, après d'héroïques efforts et guidée par la voix de plus en plus faible de son époux, elle finit par l'apercevoir, adossé à un tronc d'arbre et dans l'impossibilité de faire aucun mouvement. Elle veut le soulever, mais ses jambes, presque entièrement gelées, refusent de le porter ; son corps, engourdi par le froid, ne se prête plus à aucun mouvement. Voyant l'inutilité de ses efforts, la pauvre femme, dans le paroxysme de la douleur, se tord les bras de désespoir. Après l'avoir enveloppé du mieux qu'elle put, avec son châle, elle revient à la maison, rassemble toutes les couvertures qu'elle peut trouver et dans sa précipitation à secourir son mari, oublie de fermer la porte du chantier. Le vent et la neige, s'engouffrant par l'ouverture, réveillent les petits enfants qui se mettent à pleurer en appelant leur mère. Hélas ! la pauvre femme ne devait plus revenir, car, arrivée au lieu où était son mari, elle ne trouva plus qu'un cadavre. A cette vue, l'infortunée pousse un cri terrible et tombe inanimée sur le corps du brave compagnon de sa vie. La neige les eut bientôt couverts de son blanc linceul ; le vent qui hurlait dans les grands arbres semblait se féliciter de son œuvre de mort.

Deux jours après, un habitant du village voisin, en passant devant la maison, fut surpris de voir la porte ouverte ; il pénétra à l'intérieur, où un triste spectacle s'offrit à sa vue.

Dans un coin de l'appartement, sous un morceau de neige, il découvrit les corps raidis des deux enfants, étroitement enlacés et semblant dormir d'un sommeil paisible. Les deux petits anges avaient déployé leurs ailes pour aller retrouver là-haut ceux qui les avaient laissés seuls et sans appui ici bas.

Des recherches furent faites dans les environs par tous les hommes du village ; ce ne fut que le lendemain qu'on parvint à retrouver les restes mortels des malheureux époux.

Une humble croix de bois fut érigée sur le lieu de la catastrophe et lorsque vous passerez devant ce symbole de notre rédemption, n'oubliez point de réciter un *De profundis* pour le repos de leurs âmes.

J. P. Vibert

Bordeaux, P. Q.

MA PETITE CAMPAGNE

Au nombre des trente-six griefs que l'on nourrit contre la ville, le plus populaire est bien celui-ci : "Qu'il fait chaud à Montréal ! Que son soleil est ardent !"

Plusieurs dames ne craignent pas de confesser tout haut, avec de profonds soupirs, les unes : "qu'elles crèvent" ; les autres : "qu'elles sont mortes," et cela, à plusieurs reprises. Au danger d'une mortalité aussi fréquente, quoique com- moie, (puisqu'à l'automne toutes ces commères res-

suscitent) se joignent le tracassé plus accablant des affaires et la musique délirante de nos "cabarois" et tomberaux.

Pour échapper aux maux, dont la divine Providence nous accable, comme à plaisir, plus d'un délicat quitte ces régions tropicales pour la campagne au ciel plus pur, plus fortuné.

Je suis un de ces bienheureux.

Ma campagne, à mon dire, est la plus belle de la terre. Je l'aime de tout mon cœur et me plais à la célébrer envers et contre tous.

Son site est celui-ci.

Disons, d'abord, qu'elle fait partie d'un de nos plus gracieux villages, qui bordent les deux rives de notre fleuve.

Elle est sise près de la gare et n'est pas éloignée du bateau.

Que l'on marche quelques minutes en droite ligne, nous arrivons à l'église.

Ce ne sont pas là de légers avantages.

Mais revenons au site. Une très légère colline à pente très douce, court vers le fleuve, dans lequel elle baigne ses pieds.

Un vert gazon la tapisse de toutes parts.

Comme il n'est pas défendu de s'y coucher, chacun s'y étend avec mollesse.

De grands hêtres et quelques vieux chênes, vétérans des forêts, couvrent ce vert tapis de leurs frais ombrages.

A travers ce gazon, serpentent quelques allées, conduisant à la maison, laquelle n'est ni un château, ni une masure. Ce cottage est d'architecture ni grecque ni latine, pas plus que gothique ou moderne.

Il est un composé de tous les styles, avec quelque chose de mon style à moi ; c'est-à-dire, que l'architecte, en dépit de l'art, a dû, en maints endroits, suivre mes goûts.

J'oubliais de dire que ce petit palais est enfoui dans un épais bosquet de sapins odoriférants.

Quant au fleuve qui roule à ses pieds, c'est le fleuve géant.

J'ai à mon service, un magnifique canot qui glisse légèrement sur l'onde.

C'est mon compagnon de pêche, comme bien vous pensez. C'est en sa compagnie que je prends ces poissons monstres qui font l'admiration du village.

Si vous préférez la chasse, j'ai une magnifique carabine, au tir juste et léger.

A plus de deux cents verges, vous abattrez avec plaisir soit un canard, soit un pigeon.

Telle est ma campagne. C'est un pays de cocagne. Si l'histoire ne s'obstinait pas à nous présenter l'Asie comme le berceau de nos feux premiers parents, je croirais, sans peine, que leur fameux eden fut taillé chez nous et nos voisins.

Et je ne parle pas de tout, encore.

N'est ce pas qu'une telle campagne ferait les délices même d'un sybarite.

Que dire de mon magnifique verger et de mon jardin aux mille fleurs différentes !

Que dire des courses à cheval, en bicyclette, en voiture, etc. Je cesse d'énumérer, pour cesser d'écrire.

Telle est ma campagne à moi, et telle celle que je vous souhaite, à tous, chers lecteurs.

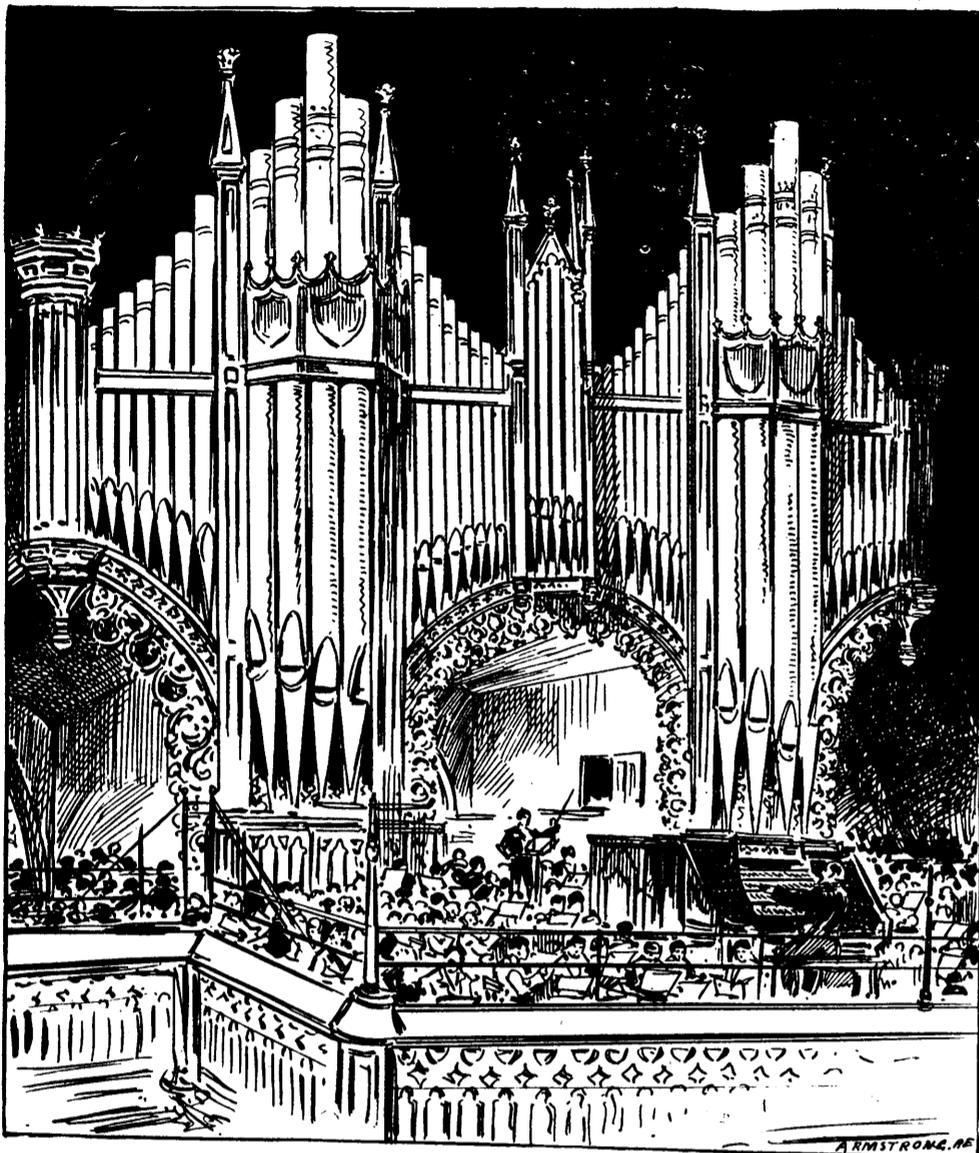
ARMAND.

LES IDÉES DE MA VIEILLE TANTE

Lavage des bas noirs. — Par ce temps de bas noirs qui court, on nous demande si souvent le moyen de les nettoyer en leur conservant intégralement leur belle teinte noire, que nous avertissons nos lectrices qu'il suffit d'ajouter un peu de vinaigre ou le jus d'un citron dans l'eau dans laquelle on les lave, pour leur conserver leur belle couleur.

Ce que le monde appelle un mariage de raison, je l'appelle, moi, un mariage d'aliénés.—EMILE AUGIER.

La préservation de la race humaine a cessé d'être la question importante ; de plus en plus on tient compte du bonheur individuel.—ТН. ВЪТЪОН.



L'ORGUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL



ÉGLISE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

(Suite)

Plusieurs sociétés religieuses ont leurs réunions dans cette église. Nous nommerons : la société de Tempérance ; la congrégation du Saint-Nom de Marie, fondée pour les jeunes filles, le 8 décembre 1886, par M. l'abbé Martineau ; la confrérie de la Sainte-Face, établie le 7 janvier 1886, par M. l'abbé Martineau, déjà nommé ; l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, affiliée à la société du même nom, fondée dans l'église de Notre-Dame des Victoires de Paris (1) ; l'Adoration nocturne ; la société de la Sainte Famille, pour femmes ; la société de la Bonne-Mort ; l'Union de Prières, création de M. l'abbé Picard, etc.

Toutes ces sociétés font un bien immense à la population catholique. La dernière citée—celle de l'Union de Prières—se charge de faire chanter à ses membres, à leur mort, un service funèbre et pourvoit à leur enterrement ; ses membres se recrutent non-seulement dans la ville, mais dans tout le diocèse de Montréal.

* *

L'église Notre-Dame, en raison de sa grandeur

(1) Cette dernière société comptait, en 1887, 25,000,000 d'affiliés répandus par le monde.

et de son ancienneté, car elle fut longtemps seule église paroissiale de la ville, a été témoin de presque toutes les grandes fêtes religieuses depuis le jour où y fut dite la première messe, c'est-à-dire le 7 juin 1829. Avant cette date, les offices religieux se faisaient dans l'ancienne église paroissiale, dont il a déjà été parlé.

L'association Saint-Jean-Baptiste, chaque année, chôme sa fête, qui est celle de tous les Canadiens-Français, en faisant chanter une messe solennelle à Notre-Dame. Le 24 juin, cette église devient le rendez-vous de toute la population catholique et franco-canadienne.

Plusieurs retraites, qui ont laissé un souvenir impérissable, ont été prêchées dans ce temple. Une des plus mémorables est celle prêchée par Mgr Forbin Janson.

La retraite de Noël de 1869 fut faite par un jésuite distingué, le R. P. Leneuf.

En 1870, le R. P. Chocarne, dominicain, prêche la neuvaine de Saint-François Xavier. Ce prédicateur, qui est un littérateur bien connu, est l'auteur d'une *Vie du Père Lacordaire*.

Le 10 mars 1878, ouverture d'une mission prêchée par les Pères Rédemptoristes ; les RR. PP. Konings, Smulders, Kuborn, Brandtaetter, Dold, Clauss, Faivre, Lamy, Zinnen, Claussen, Scheer et van Emstede, y prennent part. Une seconde mission, par des Pères du même ordre, eut lieu deux ans plus tard (le 15 février 1880).

Le carême de 1888 a été prêché par Mgr Soulé. Il fit sa première conférence le dimanche, 25 février, devant un auditoire distingué.

Mgr Soulé était autrefois évêque de la Réunion ; en 1881, sa santé, fortement altérée par le climat du pays, le força à résigner et à rentrer en France, où il fut nommé chanoine-évêque du chapitre national de Saint-Denis. Plus tard, à la mort de

Mgr Maret, évêque de Sura, il fut élevé au rang de primicier de ce corps religieux important (1).

Les prédications de cet évêque attirèrent une foule considérable, chaque dimanche du carême. De son sermon du 4 mars—dont le texte était : " En lui, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, était la lumière et la vie des hommes "—nous extrayons les passages suivants pour donner une idée de ces prédications élevées :

" L'homme, mes frères, n'est pas condamné à vivre isolé sur la terre, non : il est au contraire appelé, prédestiné à vivre en société, en commerce avec ses semblables ; et c'est pourquoi notre adorable Sauveur perfectionne son œuvre rédemptrice en établissant une juste harmonie dans les rapports des hommes entr'eux.

" Dans ces rapports, les uns n'embrassent que la famille, les autres, plus étendus, embrassent la société toute entière. Or, c'est Jésus qui a établi l'ordre et la paix dans la famille, c'est Jésus qui a établi la justice et la charité dans la société humaine.

" Vous savez tous, mes frères, ce qu'était la famille avant Jésus Christ—je veux dire la famille antique, la famille païenne—une insupportable tyrannie, un abominable désordre.

" Le chef de la famille n'était pas tant un père qu'un maître absolu ayant droit de vie et de mort sur ses enfants, puissance terrible qui fait frémir, quand on songe à l'ignorance, aux caprices, aux colères des hommes ; ce n'était pas un époux, mais un oppresseur qui pouvait, en faveur, en vertu des lois autorisant le divorce et la polygamie, réduire à l'esclavage la femme, la moitié du genre humain !

" Et qui ne se rappelle avec horreur les mystères redoutables, les atrocités commises au foyer domestique des païens, et ces odieuses coutumes païennes, et ces honteuses prostitutions, et ces mille formes cruelles de l'esclavage, et ces sacrifices barbares inondant les foyers comme les autels de sang humain, et ces déluges d'infamies infectant les mœurs domestiques. Oh ! il ne fallait rien moins pour retirer la famille de cet abîme de honte, de dégradation, d'abaissement, il ne fallait rien moins qu'un Dieu, il est venu ce Jésus. A sa voix, le père n'est plus un bourreau mais un être environné du respect de tous dans la famille, vénérable et toujours bien aimé. La mère n'est plus une esclave, mais la douce compagne de l'homme, associée à son empire, partageant tous ses droits, la consolatrice de ses douleurs, le charme et l'amour du foyer. Les frères se sont aimés, l'esclave a disparu, les mœurs sont devenues pures, l'ordre et la paix ont régné.

" Ah ! mes frères, si vos mœurs canadiennes sont hospitalières, si vos foyers sont si doux, si vos familles sont si aimables, c'est à Jésus que vous le devez !

" Il ne s'est pas contenté de rétablir la famille, il a voulu refaire aussi la société ; et pour cela, il a soufflé parmi les hommes un doux esprit de justice et d'amour ; il a fait régner l'harmonie entre les peuples comme aussi entre les gouvernants et les sujets de chaque peuple. Avant Jésus, la

(1) Le chapitre national de Saint-Denis, réorganisé par Napoléon Ier en 1806, se compose actuellement de chanoines-évêques ; ce sont des évêques que des raisons de santé ont forcé à quitter leur siège ; de chanoines-prêtres ayant rendu des services signalés au pays, et de chanoines honoraires. L'institution canonique fut d'abord donnée par les grands aumôniers de France. Quand la grande aumônerie disparut avec la Restauration, les papes Grégoire XVI et Pie IX fixèrent la constitution du chapitre et lui donnèrent sa forme actuelle. A la tête du chapitre national de Saint-Denis, composé comme nous l'avons dit, le souverain-pontife a placé le primicier. Sa nomination, ainsi que celle des chanoines des deux premiers ordres, appartient au chef de l'Etat ; l'institution canonique au souverain-pontife. Il la confère par son nonce au primicier, aux chanoines-évêques ; et, par le primicier, aux chanoines-prêtres et honoraires. Ce chapitre est sous la tutelle spéciale du souverain-pontife et du saint-siège et soumis pour toujours à son autorité, qui est exercée au nom du saint-siège par le primicier. Au nom de cette souveraine autorité, le primicier exerce la surveillance sur l'église capitulaire, avec tous les pouvoirs nécessaires pour rendre cette surveillance efficace. Il approuve les confesseurs parmi les chanoines, il désigne ceux chargés de la prédication et des divers offices dans l'église canonique. Enfin, dans cette même église capitulaire, le primicier jouit du droit de remplir les fonctions pontificales comme les autres évêques dans leurs diocèses (Le Monde, 24 février 1888.)

mort, l'extermination ; jamais, jamais le monde n'a connu les sentiments de la bienveillance fraternelle ni de la véritable humanité.

« La patrie voyait toujours ses sentiments expirer à ses frontières, et, quiconque dans ce temps-là se serait déclaré l'ami du genre humain eût passé pour traître à la patrie. Cette idée, ce sentiment exclusif de la patrie, exagéré sans mesure, glorifié même par les lois, les coutumes et les religions, s'est presque toujours changé en un atroce fanatisme. Une soif de sang dévorait les nations ; elles se ruaient les unes sur les autres, se détruisant, se combattant, s'entretenant comme des scélérats qui se disputent une proie. Et avant Jésus, le monde entier n'a été qu'un immense, un véritable champ de bataille. Dans les fameuses républiques de la Grèce, de Carthage, de Rome même, nous ne voyons que cela.

« Quel mépris pour tout ce qu'ils appelaient les barbares ! Quel passion d'opprimer ! Quelle perfidie dans les traités ! Quelle habileté à éluder les serments ! Quelles guerres exterminatrices où l'on disait : *Vae victis !* Malheur aux vaincus ! pas de grâce ! Quel affreux pillage, quelle violence sanglante, quelle brutalité féroce ! Mais, en lisant cette histoire, on frémit !

« Quand Jésus, le doux Sauveur du monde, apparaît, un nouvel ordre de choses soudain commence avec lui ; il apprend aux nations qu'elles ne sont en vérité que de grandes familles de frères, créées par le même Dieu, filles du même Père qui est au ciel : Notre Père qui êtes aux cieux. »



10. SACRIFICE D'ISAAC

En 1889, Mgr Soulé eut comme successeur dans les prédications du carême le R. P. Plessis, dominicain.

G. Alloumont

A suivre

ERRATA

A propos de notre article sur Notre Dame, une personne nous écrit pour nous dire que « M. Maurice Laframboise et Mlle Elmire de Rocheblave étaient chargés de représenter M. et Mme T. Bouthillier, donateurs de la neuvième cloche. La dixième cloche fut donnée par M. Augustin Perrault, qui se fit représenter par ses enfants, M. Francis Perrault et Mlle Rose-Anne Perrault. »

Nous nous faisons un plaisir de publier cette rectification, de même que toutes celles qu'on voudra bien nous adresser ; seulement, nous prions nos correspondants de signer leur communication.

LES AVENTURES DE BÉBÉ (*)

I

BÉBÉ AU CATÉCHISME

Bébé est déjà devenu un grand garçon ; il fréquente le catéchisme ; car monsieur le curé l'a désigné comme devant faire sa première communion dans peu de temps.

Il est très espiègle et fait toujours quelque niche à ses camarades ; même, de temps en temps, à monsieur le curé. Lorsqu'une de ses niches est découverte, il s'empresse de s'excuser, disant qu'il n'en est pas l'auteur.

Un jour, il eut l'idée de verser une fiole d'encre dans le bénitier ; tous ceux qui voulaient faire le signe de la croix se marquaient le front en noir, au grand plaisir de tous les enfants qui riaient de tout leur cœur, et Bébé plus que tous les autres.

Un dimanche, au cours d'instruction religieuse, monsieur le curé lui dit :

— Voyons, récite-moi le *Pater*, afin que je voie si tu es instruit sur les vérités de notre sainte religion.

Bébé commence : « Notre Père, qui êtes au Cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel ; *donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour* . . . »

— C'est assez, je vois que tu sais cela. Mais j'aurais besoin que tu m'expliques un peu à qui tu t'adresses en disant : « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*. »

— Ce n'est pas à vous, allez ; n'ayez pas peur. C'est au bon Dieu. Vous ne l'avez pas compris, diantre ; pourtant, cela n'est pas bien malin.

— Pourquoi demandes-tu le pain de chaque jour au lieu de demander le pain de toute la vie ? Il me semble qu'il serait plus commode d'avoir le garde-manger garni pour toujours, au lieu de l'avoir plein pour un jour seulement.

Bébé réfléchit un moment puis, levant sur monsieur le curé un regard triomphant, il lui fait l'explication suivante :

— Vous ne le savez pas, vous, eh bien ! moi je le sais. Si je demandais le pain de toute la vie, le dernier serait si *dur* que je ne pourrais pas le manger ; tandis qu'en le demandant chaque jour, je suis sûr de l'avoir toujours bien *tendre*.

Bébé est surpris que sa réponse, si véritable, fasse rire tous les assistants.

Monsieur le curé lui dit :

— Mon ami, tu es bien intelligent et tu me donnes des réponses que je n'avais jamais entendues jusqu'ici.

Bébé n'écoute pas ; il fait une chiquenaude au camarade qui est assis devant lui.

Il est rappelé à la réalité par une nouvelle demande.

— Qui a créé le monde ? dit monsieur le curé d'une voix forte ; réponds-moi, Bébé.

Bébé n'a pas entendu la question ; il croit qu'on l'accuse d'avoir fait une chiquenaude à son camarade ; il s'écrie donc :

— Monsieur, ce n'est pas moi. Non, monsieur, ce n'est pas vrai ; je ne l'ai pas fait ; ce n'est pas moi, je vous l'assure.

Tout le monde rit de plus belle, et Bébé se croit très spirituel.

II

LA VISITE DE M. L'INSPECTEUR PRIMAIRE

L'autre jour, monsieur l'inspecteur primaire était en tournée dans l'école de V . . . , il visite les cahiers des élèves, les livres, et pose quelques questions aux premiers écoliers afin de s'assurer des progrès de l'école.

Bébé tremble ; il a peur que monsieur l'inspecteur l'interroge, car il ne sait rien. Malgré toute sa peur, il n'échappe pas aux questions de monsieur l'inspecteur.

Il est prié de passer au tableau noir et d'écrire la phrase suivante : « Le style c'est l'homme. »

(*) Extrait de la *Récréation, ou les légendes gauloises*, par Paul Calmet, (sous presse).

Après qu'il l'a écrite, monsieur l'inspecteur lui demande quel est l'auteur de cette phrase.

Bébé cherche ; comme il ne trouve pas, il répond :

— M. l'inspecteur, cette phrase est de l'auteur qui l'a composée.

Monsieur l'inspecteur était bien loin de s'attendre à une si bonne réponse. Il lui dit alors :

— Mon ami, tu as parfaitement raison, mais le nom de l'auteur est : Buffon ; rappelle-toi bien son nom, car c'est un des grands hommes de la France.

Bébé ne s'intimide pas pour si peu. Il se retourne vers ses condisciples et leur dit :

— Voyez donc, ce monsieur sait les choses mieux que moi et il me les demande. Comment trouvez-vous cela ?

Monsieur l'inspecteur se fâcha, et Bébé fut renvoyé à sa place. Le lendemain, monsieur l'instituteur le mit au *pain sec* pour avoir si bien répondu. Bébé s'imagine que tout le monde lui veut du mal ; aussi, je crois que, devenu grand, il sera un grand misanthrope.

III

BÉBÉ AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Bébé est déjà devenu un grand garçon de douze ou treize ans. Il est conduit, par son instituteur, chef lieu du canton, pour y subir les épreuves du certificat d'études primaires.

Il a bien fait toutes les compositions écrites ; à l'examen oral, monsieur l'inspecteur lui pose cette question :

— Dis moi, mon cher ami, comment fait-on pour réduire le fer en plaques très minces ?

Bébé est très embarrassé et tourne de gros yeux étonnés. Un voisin généreux a pitié de lui et lui souffle : « On le passe au laminoir. » Bébé, très satisfait, s'écrie :

— On lui passe un habit noir.

C'est au tour de monsieur l'inspecteur à ouvrir de grands yeux étonnés. Bébé ne comprend pas encore pourquoi il n'a pas été reçu, il promet une bonne récompense à celui qui pourra le renseigner. Avis au lecteur.

PAUL CALMET.

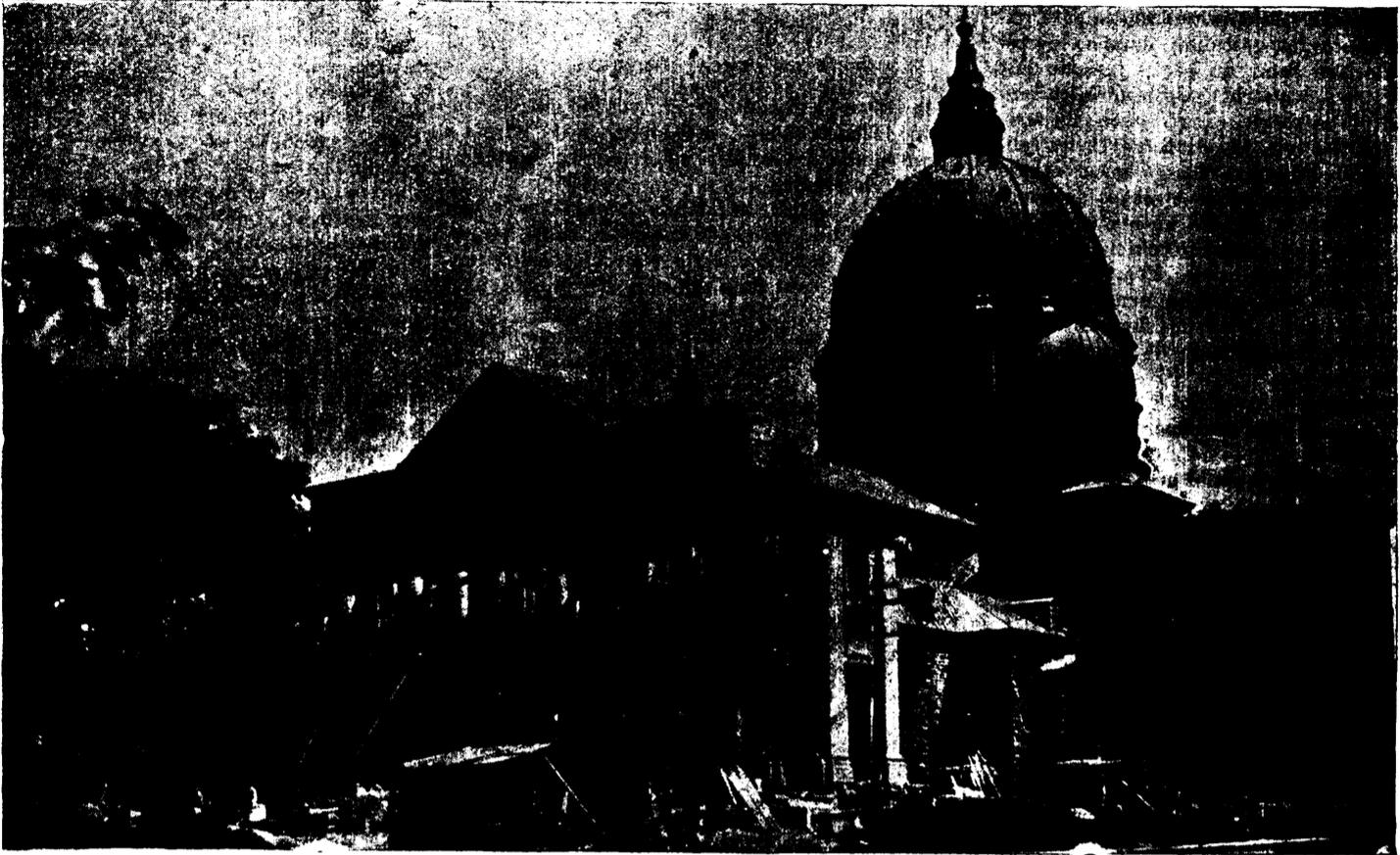
Armissan, (France).

LE MARIAGE

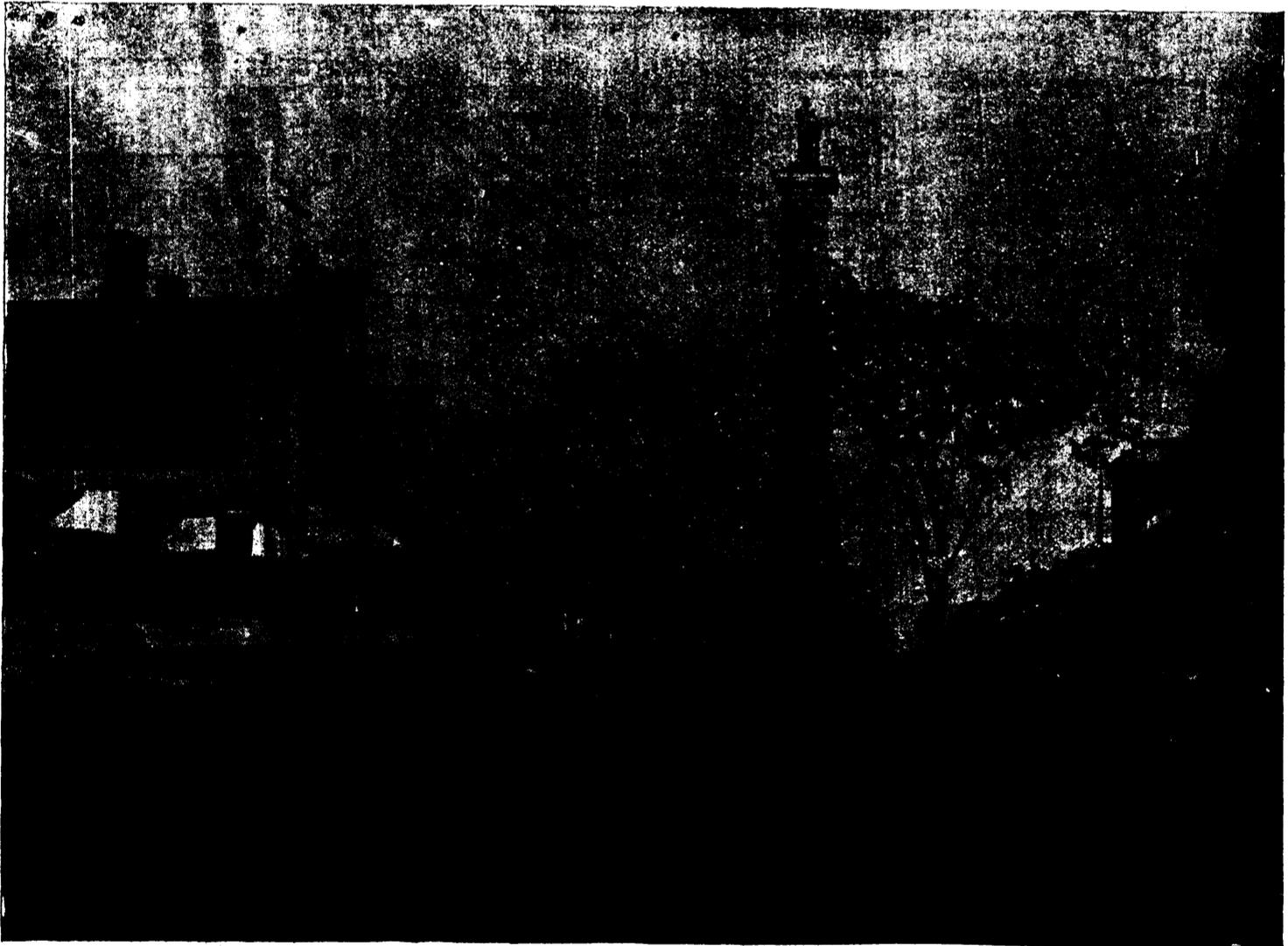
Un philosophe a dit : « Plus il y a d'hommes mariés, moins il se commet de crimes. » Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Un célibataire n'est que la moitié d'un être parfait. Il ne peut pas plus marcher dans la voie de la rectitude qu'un bateau ne peut voguer avec une seule rame ou qu'un oiseau ne peut diriger son vol avec une seule aile. Quand vous voyez un homme marié ivrogne et perturbateur de la paix publique, c'est que sa femme n'avait pas les qualités requises pour son état, ou qu'il avait contracté de mauvaises habitudes avant son mariage. Le mariage change le courant des idées d'un homme et donne un but à ses pensées, ses affections et ses actes. C'est un sanctuaire, un foyer pour l'homme où les conseils, l'affection, l'exemple et l'intérêt qu'il porte à sa meilleure moitié, lui font éviter la mauvaise voie et l'empêchent de succomber aux tentations auxquelles il est souvent exposé. C'est pourquoi on peut dire que l'ami du mariage est l'ami de la société et de son pays.

EXCURSION AUX BORDS DE LA MER

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc a organisé une excursion au littoral de l'Atlantique, à Portland, Maine et St-André, Nouveau-Brunswick. Le 31 août et le 1er septembre elle émettra des billets d'aller et de retour bons jusqu'au 11 septembre au prix réduit de \$6.00 pour Portland et \$10.00 pour St-André, partir de Montréal.



MONTRÉAL.—LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE, ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION

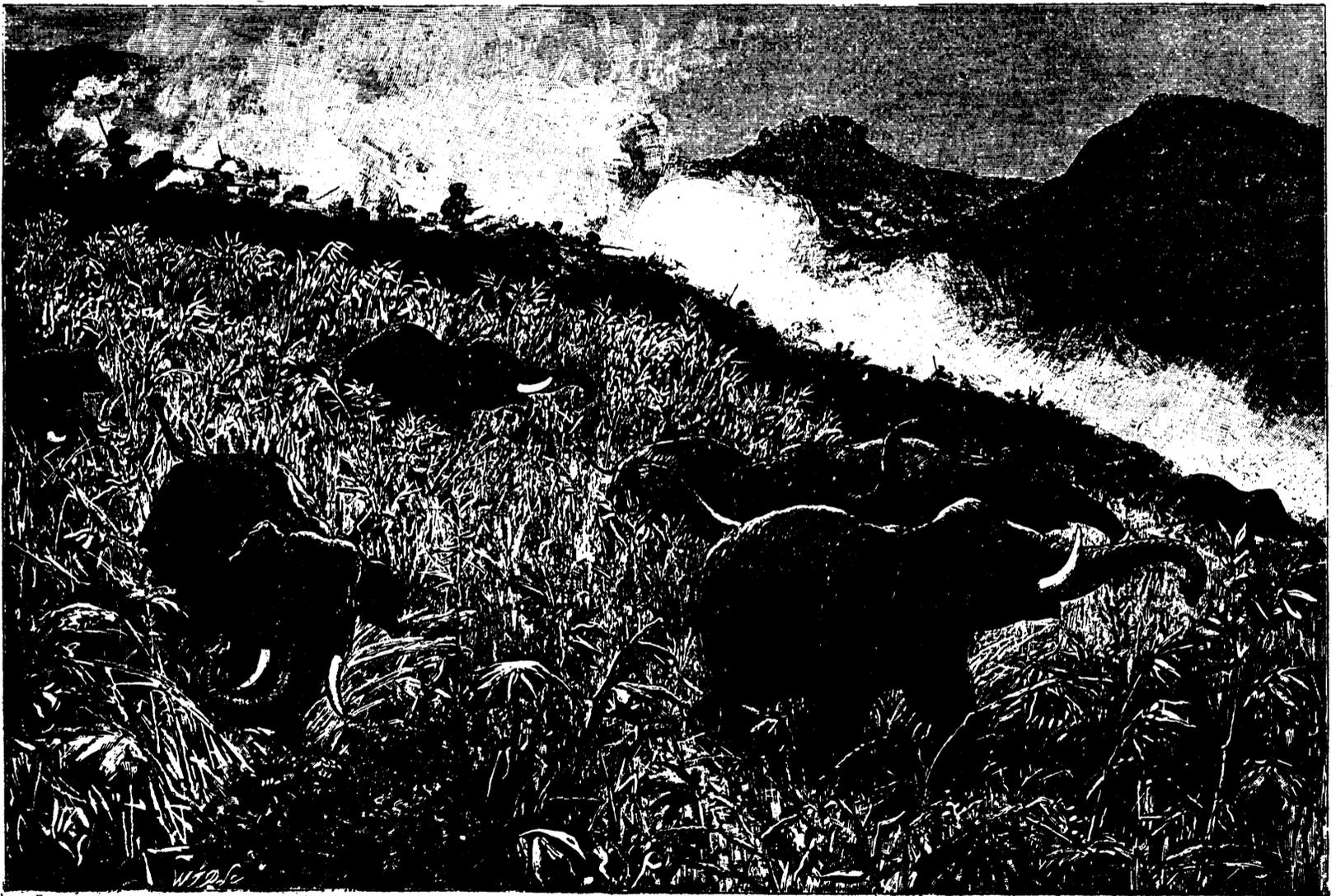


MONTRÉAL.—LA PLACE JACQUES-CARTIER ET LE MONUMENT NELSON, VUS DE L'OUEST

Photographies J. N. Laprés—Photogravures Armstrong



JAPON.—VUE D'UNE RUE DE LA VILLE DE KIOTO



CEYLAN.—UNE CHASSE AUX ELEPHANTS PRES DE COLOMBO



III

ENTRE L'AMOUR ET L'AMITIÉ

(Suite)

Cependant, le service se continuait. Des voix s'élevaient, douces et mélodieuses, comme des soupirs d'anges sous les voûtes élevées, auxquelles répondaient les notes plus graves de l'orgue. C'était un colloque entre le ciel et la terre : en haut, l'allégresse, le bonheur sans mélange ; en bas la douleur et quelquefois l'espérance. Ces voix de séraphins vibraient délicieusement au cœur d'Alfred ; elles chantaient à son âme un chant d'amour. Puis, tout à coup, elles se turent et la voix du ministre s'éleva grave et solennelle. Le ciel avait fini de parler ; c'était le tour de la terre : il ne s'agissait plus de chants, d'harmonies, mais de souffrances et de combats dans cette vallée de larmes.

Et pendant que le ministre parlait ainsi de devoirs et de souffrances, Alfred revenait au sentiment de la réalité. Il souffrait ; mais qu'était sa douleur à côté de celle de tant de malheureux, infirmes, malades, sans ressources, dénués de tout. C'étaient là des souffrances réelles ; mais son mal n'était-il pas un mal imaginaire ? Certes, il se sentait au cœur un mal étrange ; mais cette affection, cause de tant de maux, était à peine née d'hier et qui sait combien de temps elle durerait.

N'était-il pas lui-même le jouet d'une illusion ? Au lieu d'attiser ainsi un feu qui venait de s'allumer, n'était-il pas plus simple de le couvrir des cendres de l'oubli. S'il n'y avait pas eu d'obstacles, à la bonne heure ! Mais quel droit avait-il de s'opposer ainsi aux désirs légitimes de deux familles ? Il avait pour lui le cœur de Marguerite ; mais cette affection durerait-elle. N'était-ce pas un feu de paille aussi vite éteint qu'allumé ? Cette affection était-elle bien sincère ? Même à son insu, Marguerite n'avait-elle pas obéi au besoin de flirter, si général parmi les jeunes filles ?

Les mots de devoir, de sacrifice, de vanité, revenaient à chaque instant sur les lèvres du ministre, comme un accompagnement à ses pensées. Lui fallait-il donc, à l'exemple d'Abraham, sacrifier ce qu'il avait de plus sacré au monde ? Alors, il glissait un regard du côté de Marguerite. Le profil de la jeune fille se dessinait dans toute sa pureté, et sa physionomie reposée, attentive, était celle d'un ange. Devant tant de grâce et de beauté

* ROMAN CANADIEN INÉDIT *

L'AMOUR
SOUS

LES FRIMAS.

gar de douceur.

Marguerite ne l'avait pas vu ; il ne tenait pas à ce qu'elle le vît. Il sortit un des premiers du temple et se tint près de l'entrée, dans un coin d'ombre, enveloppé d'un grand manteau, son collet remonté jusqu'aux oreilles. Il était impossible de le reconnaître. Il faisait un froid très vif ; la neige tombait lentement dans l'atmosphère recueillie, dessinant de longues traînées blanches sur la sombreur du ciel. Les groupes arrivaient sur le seuil de l'église en frappant de petits coups sur le parquet pour affermir les pieds dans les chaussures ; puis ils descendaient lentement, avec précaution, les marches couvertes de glace et de neige.

Tout à coup, Alfred entendit une voix qui le fit tressaillir. C'était celle de Marguerite. Elle disait :

— Notre ministre a vraiment bien parlé, ce soir ; je l'ai écouté avec beaucoup d'intérêt.

Son père répondit quelques mots d'assentiment, et la conversation se perdit dans le bruit des pas et dans l'éloignement. Alfred les suivit à distance, comme le chien craintif suit son maître qui l'a repoussé. Il allait ainsi dans la nuit froide, le visage glacé, mais le cœur chaud. Il fut allé jusqu'au bout du monde.

De retour à la maison Alfred jeta sa lettre au feu.

Pendant quelques jours, ce fut la répétition de la même scène, sans autre incident.

Un soir, cependant, Marguerite jeta un regard en arrière et aperçut Alfred. Celui-ci remarqua qu'elle devenait un peu pâle. Elle n'osa plus se retourner ; mais tout en regardant le ministre, elle tournait la tête d'une telle façon qu'elle pouvait voir Alfred quelquefois, sans être remarquée. Sa prière, ce jour là, sans doute, fut semée de beaucoup de distractions ; mais Dieu, qui a mis l'amour au cœur des jeunes gens, doit avoir pour eux des indulgences toutes spéciales.

Cependant, il n'y a pas ici bas de bonheur sans mélange. Lorsqu'il fut retourné à la maison, le cœur tout débordant de joie, sa mère l'accueillit par ces mots :

— Est-ce vrai ? mon garçon ; on m'a dit que tu devenais bien religieux depuis quelque temps.

Interdit devant cette brusque interpellation, Alfred ne put que répondre :

— Comment cela ?

— Mais oui ; il paraît que tu vas souvent à l'église.

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, fit Alfred de plus en plus embarrassé.

— Par le fait, non ; la seule chose étonnante dans l'affaire, fit la mère avec une petite pointe d'ironie, c'est que tu ailles si régulièrement à une église qui n'est pas la tienne. Aurais-tu envie de changer de religion par hasard ?

Là, le père crut devoir intervenir :

— Voyons, ma femme, laisse donc ce pauvre garçon tranquille. On peut faire beaucoup plus mal que d'aller à l'église, même à une église qui n'est pas la sienne ; et si Alfred va à l'église si souvent, il a sans doute de bonnes raisons pour cela, ou bien c'est une innocente fantaisie qui lui passera.

Alfred feignit de ne pas entendre et ne répondit pas.

D'ailleurs, en ce moment-là, on frappait à la porte du salon, ce qui coupa court à la conversa-

tion. C'était Mme Barley, accompagnée de sa fille Annie, et de son jeune fils, Félix.

A leur entrée, Alfred eut un mouvement de surprise, car c'était la première fois qu'il les voyait chez lui.

Mais sa mère avait poussé une joyeuse exclamation :

— Ah ! vous voilà enfin ; c'est bien aimable à vous d'être venus nous voir ce soir.

Il y eut un échange général de salutations et de poignées de mains vigoureuses.

Mme Barley était veuve depuis plusieurs années. Malgré ses quarante-cinq ans bien sonnés, elle était bien fraîche. Sa figure avait des rondeurs de jeunesse et des couleurs roses avivées encore par le froid ; elle respirait la douceur et la santé, les cheveux étaient d'un blond admirable.

Sa fille lui ressemblait en tous points et en regardant celle-ci, avec ses yeux parfois vifs comme l'éclair, parfois caressants comme un velours, on voyait ce qu'avait été la mère.

Le gamin avait une de ces figures toutes rondes, toutes bouffies de santé et pleines de malice. Au fond, cette visite avait l'air de l'intéresser peu. Il eût certainement préféré aller courir avec les autres gamins, dans la neige de la rue ; mais il prenait son parti en philosophe. Assis dans un coin, sur un tabouret, les deux jambes écartées, il avait déjà avisé un gros chat tigre, couché sur le tapis, et s'efforçait de faire avec lui connaissance plus intime. Il l'appelait tout bas, de sa voix la plus douce et plus insinuante. Couché tout en rond comme une boule, le chat soulevait lentement et à demi ses paupières, laissant apercevoir un bout de prunelles toutes vertes, puis les abaissait avec la même lenteur, sans s'émuvoir davantage.

On parlait d'affaires. Mme Barley était veuve d'un négociant, qui en mourant, lui avait laissé une petite fortune suffisante pour vivre et pour bien élever ses enfants.

Elle connaissait donc les affaires et s'y intéressait.

— Les affaires, disait Mme Rosewood, ne sont pas brillantes en ce moment. L'hiver est arrivé bien plus vite qu'on ne pensait ; les expéditions de produits à l'extérieur sont arrêtées. Nous n'avons même pas de communications postales régulières. Notre fameux bateau à glace, le *Stanley*, n'a pas fait de voyage depuis huit jours. Bientôt il sera arrêté complètement, et nous n'aurons pour toutes communications avec le continent que la voie de la Traverse.

— Oui, une jolie voie, fit Alfred.

— Y avez-vous passé, s'empressa de dire Mme Barley, qui depuis quelque temps semblait chercher à engager conversation avec Alfred.

— Certainement, madame, plusieurs fois, et dernièrement avec M. Laurier, le chef du parti libéral, et sa suite. Ne l'avez-vous pas lu dans les journaux ?

— Certainement, excusez-moi, je l'avais oublié.

Ici, un cri aigu se fit entendre, cri de chat qu'on tire par la queue.

— Veux-tu bien laisser ce chat tranquille ! s'écrie Mme Barley, il va te mordre. Mon Dieu ! ces gamins sont insupportables. Veuillez excuser.

— Que voulez-vous, fit Mme Rosewood, les enfants sont toujours les enfants.

— Oui, mais celui-ci est terrible ; je ne puis l'emmener nulle part. Tout le contraire de sa sœur ; elle était si tranquille, si sage quand elle était enfant.

— On s'en aperçoit encore aujourd'hui, dit Mme Rosewood qui, depuis longtemps, guettait l'occasion de faire un compliment à Annie.

Les joues de la jeune fille se couvrirent d'une honnête rougeur. On eût dit deux pommes d'api.

— Ainsi, poursuivit Mme Barley, vous avez eu un temps terrible pendant cette traversée, paraît-il.

— Ah ! ne m'en parlez pas. Il y en a eu de plus mauvaises, certainement, mais il y en a eu beaucoup de meilleures. Figurez-vous que pour faire cette traversée de neuf milles à peine, nous avons mis six heures et demie, tantôt traînés sur la glace, tantôt nous frayant difficilement un passage parmi les glaçons flottants. Ces messieurs étaient gelés...

LOUIS TESSON.

A suivre

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL, 29 AOUT 1891

FLEUR-DE-MAI

QUATRIÈME PARTIE

L'AFFAIRE DE LAURIAC

C'est probable. D'autant plus qu'elle porte à celui-ci une affection passionnée,—vous l'avez reconnu vous-même.... M. de Lauriac a voulu naturellement reprendre cette énorme somme.... Et la fille, qui avait emporté un fusil dans sa fuite, qui l'avait peut-être caché la veille, qui l'a peut-être donné à un complice, a tiré sur M. de Lauriac.

Et M. Béchard ajouta en prenant l'ébahissement de Raoul Valroy pour un acquiescement :

Cela ne vous semble-t-il pas évident maintenant ?

Valroy était atterré de la facilité avec laquelle M. Béchard établissait le plus invraisemblable des romans avec le plus invincible des entêtements, et passait condamnation sur une malheureuse créature que lui Valroy, dans son for intérieur, reconnaissait et proclamait avant tout innocente.

Néanmoins, il essaya de convaincre le procureur et de le ramener à sa conviction.

—Je vous assure, monsieur,—dit-il, en faisant appel à tout son sang froid, pour demeurer calme, je vous affirme que vous êtes sur une piste fautive... Je vous le jure.... L'enfant à laquelle j'ai donné mes soins est incapable d'avoir commis.... un vol d'abord, un assassinat ensuite.... Les deux crimes ont été commis par une autre personne... En ce moment, je suis excessivement inquiet.... Mon ami intime, que vous connaissez certainement de nom, M. Octave de Marcenay, se trouvait cette nuit avec moi.... Il a dû revenir au château, m'ayant reconduit à pied jusqu'au chalet que j'habite en ce moment.

"Il a donc dû se trouver à Lauriac au moment du crime.... et il a disparu...."

M. Béchard avait la tête penchée, il venait de placer la main devant ses yeux pour ne laisser transparaître aucune de ses impressions.

La disparition de M. de Marcenay lui donnait une nouvelle piste.

Et il s'emballait sur cette voix nouvelle, avec l'alacrité d'un limier.

—Ah !—fit-il d'un ton qu'il s'efforçait de rendre naturel,—M. de Marcenay a disparu.

—Oui, et je suis certain qu'il lui est arrivé malheur.

—Connaissait-il cette fille qui a tiré sur M. de Lauriac ?

—Mais je vous répète qu'elle est incapable d'avoir commis ce crime.

—Je ne vous demande pas votre avis, je vous interroge.... Je vois que nous avons chacun notre appréciation, mais c'est la mienne seule qui a poids dans la balance. Je vous demande une fois encore si M. de Marcenay connaissait cette fille ?

—Certainement. Il s'intéressait, il s'intéresse même beaucoup à elle.

—Et il a disparu au moment du crime ?

—Oui, c'est à cet instant.

M. Béchard griffonnait quelques lignes sur un papier imprimé.

—Mais que faites vous donc, monsieur ?....—fit Valroy, ayant au front le rouge d'une colère intense.

—Je veux bien vous répondre cette fois encore, et M. Béchard eut même un sourire ; —oui, je veux bien vous répondre.... Je lance un mandat d'amener contre M. de Marcenay,—tout en parlant, il tendait son papier à Louveau, qui le reçut et s'empressa de sortir,—par cette raison que je trouve sa disparition surprenante. Et comme il est permis de tout supposer à un magistrat qui

désire s'éclairer, je me demande si M. de Marcenay ne pourrait pas être le complice de cette fille, ce complice dont nous avons reconnu la possibilité d'existence.

—Monsieur,—fit Valroy au comble de l'indignation,—vous insultez le plus noble des hommes. Mon ami, mon très glorieux et très noble ami Octave de Marcenay, est incapable de la moindre des mauvaises actions, c'est un type de loyauté et d'honneur.... Et l'accuser comme vous le faites, monsieur, c'est commettre un acte.... que je laisse votre conscience apprécier.... Quand le désir immodéré de trouver quand même un coupable vous aura permis de retrouver votre sang froid !....

A son tour M. Béchard devint cramoisi, mais il se contenta certain d'avoir promptement barre sur ce témoin d'un nouveau genre, qui n'avait point un assez grand respect pour les foudres de la justice.

Règle générale, les magistrats instructeurs, habitués qu'ils sont à tout voir trembler et plier devant eux, se montrent tout surpris lorsqu'ils ont affaire à d'honnêtes gens qui n'ont rien à se reprocher, et lorsque ceux-ci ne ressentent pas à leur aspect une profonde terreur.

Mais cette scène entre M. Béchard et Valroy, menaçait de se prolonger longtemps encore.

Valroy défendait son ami, son frère, avec une violence allant toujours en augmentant, et le procureur éprouvait un indéfinissable plaisir à pousser ainsi le "témoin" hors des dernières limites.

—Enfin,—dit-il,—je vous le répète une dernière fois, nous ne sommes pas ici pour discuter. La culpabilité de M. de Marcenay, du moment où il se trouvait dans une maison où un vol considérable a été commis, et où il disparaît à cet instant, paraît être dans les choses possibles....

Et M. Béchard prononça d'un ton dogmatique cette sentence :

—Trois cent mille francs, c'est une somme plus que suffisante pour faire tourner le lait des consciences les plus pures.

—Du reste,—ajouta encore le magistrat,—il est un témoin qui nous instruira mieux que tous les autres.... C'est M. de Lauriac.

Valroy répondit vivement :

—Mais M. de Lauriac se trouve dans un état de prostration absolue.... Il lui est matériellement impossible de vous répondre.... Le moindre effort, la plus légère des émotions peut le tuer, et là, monsieur le procureur, je suis sur mon terrain. Il est de mon devoir, il est de mon droit de vous interdire l'accès de la chambre d'un blessé, si une parole prononcée par celui-ci peut le mettre en danger de mort. J'interpose donc absolument mon autorité et j'interdis tout interrogatoire et toute comparation.

Ici, M. Béchard entra à son tour dans une intense colère, mais une colère froide, glaciale, ne se traduisant que par l'acuité de ses regards.

—Mme de Kersaint non plus, je pense,—reprit-il ironiquement,—n'est pas en état de me répondre ?

—Mme de Kersaint est en proie à des convulsions horribles. Elle ne peut même reconnaître les gens qui l'approchent. Vous devez donc voir que tout interrogatoire serait encore inutile.

—C'est bien, monsieur,—fit M. Béchard, la rage au cœur,—l'instruction attendra, jusqu'à ce que le blessé d'une part, la malade de l'autre, aient retrouvé leurs sens.... Je vous prie de vous tenir à la disposition de la justice.... Je vais procéder maintenant à l'interrogatoire des gardes et des domestiques du château. Vous pouvez vous retirer. Raoul Valroy ne se le fit pas répéter par deux fois.... Au plus vite il retournait à ses chers malades, tandis que le brigadier Louveau, sur les ordres du magistrat, s'en allait quérir un nouveau témoin.

Comme Valroy quittait le procureur, il croisa Bernard, le garde-chef, qui était mandé à son tour.

—Bernard,—fit Valroy,—vous avez foi en moi, n'est-ce pas ?

—Oh ! oui, monsieur Raoul, vous êtes le plus brave garçon que je connaisse.

—Vous me croyez incapable d'un mensonge ?

—Oui, monsieur Raoul, tout comme M. de Marcenay et M. le marquis.

—Eh bien ! Bernard, je vous jure que cette

pauvre fille qui est ici est incapable d'avoir commis un crime.... Vous m'entendez bien, Bernard !.... Vous m'avez compris !....

Le garde-chef secoua la tête.

—Ça me semble drôle tout de même,—fit-il,—d'autant plus....

—D'autant plus ?....—répéta Raoul.

—D'autant plus qu'il manque deux fusils à l'heure qu'il est au râtelier....

—Deux fusils !

—L'un de ceux de M. le marquis que l'on a trouvé à côté de cette fille, et un autre, celui dont se sert habituellement M. de Marcenay.

—Le fusil d'Octave !....

Raoul Valroy se perdait en conjectures.

—Allons,—fit Louveau, qui n'était pas l'urbanité même,—dépêchons, M. le procureur attend Et il entraîna Bernard.

Celui-ci eut cependant le temps de se pencher à l'oreille de Raoul, et de lui demander à voix basse :

—Faut-il parler du second fusil ?

Valroy lui répondit :

—Il faut toujours dire la vérité. Dis à M. le procureur ce qu'il en est s'il te le demande.

Et Bernard précédé par Louveau pénétra dans la salle basse.

Bernard n'était pas un méchant homme.

Il avait beau éprouver une vieille rancune contre Fleur-de-Mai, "rapport aux couvées de faisans", comme il disait, il était incapable d'une méchanceté noire, encore moins d'une infamie.

Dans le premier moment, sous le coup d'une indignation aveugle, il avait accusé Fleur-de-Mai.

Mais en y réfléchissant, depuis surtout qu'il connaissait le vol des trois cent mille francs, il ne croyait plus autant à sa culpabilité.

Nous passons sous silence les premières questions réglementaires de l'interrogatoire de Bernard pour arriver à la phrase importante que lui adressa M. Béchard :

—C'est vous, tout le premier, qui avez accusé la petite muette d'avoir assassiné M. de Lauriac ?

Le vieux garde hocha la tête.

—C'est vrai, monsieur le procureur ; —fit-il en fronçant le sourcil,—c'est vrai.... et j'ai eu tort.... Parce que, voyez-vous, il y a là dedans quelque chose de diabolique.

—Voyons, il est inutile de revenir sur la déclaration que vous avez faite devant tout le monde. Vous avez sauté sur cette fille.... vous avez affirmé qu'elle avait assassiné votre maître.

—Tout ça, c'est vrai, monsieur le juge.... Mais j'ai eu tort.... Je me suis laissé aller à un mauvais mouvement.... Parce que plus je réfléchis, plus ça me semble impossible.

M. Béchard s'agita sur sa chaise d'un air profondément navré.

—Vous savez, sans doute, que l'on a volé une très grosse somme à Mme de Lauriac ?

—Ben oui, c'est ce que l'on a dit, monsieur le juge.... Et c'est justement cela, monsieur le juge.... La Tiotte ne s'est point sauvée un fusil d'une main, le portefeuille de l'autre, et quand M. le marquis a été tué avec un fusil lourd, elle aurait donc jeté le portefeuille puisque, sauf vot' respect, elle était en chemise.

—Eh bien ?

—Eh ben !.... J'ai regardé bien partout.... Et il n'y a pas de portefeuille dans le parc, près ou loin, là où M. le marquis a été tué.... C'est sûr.

Mais M. Béchard n'en voulait pas démordre.

—Ne pouvait-elle remettre les billets de banque et le portefeuille à un complice ?....

—Elle n'a pas quitté le château depuis sa b'es-sure....

—Est-ce que l'un des hôtes de la marquise de Lauriac n'a pas disparu au moment même où l'assassinat et le vol ont été commis ?

Bernard cherchait.

Il ne pouvait parvenir à comprendre où le procureur voulait en venir.

Celui-ci dut donc préciser.

—M. de Marcenay était au château,—fit M. Béchard en regardant le garde-chef droit dans les yeux.

—Oui, monsieur.

—Et on ne l'a pas revu....

—Non, monsieur.

—Décidément, — murmura le procureur, — ce garde est une brute.

—Eh bien ?

—Cette fille, — le magistrat, très nerveux, se décidant à s'expliquer carrément, — cette fille n'est-elle point capable d'avoir remis cette grosse somme dans les mains de M. de Marcenay ?

Du coup, Bernard comprit, et eut un gros rire très irrévérencieux pour le représentant de la justice.

—M. de Marcenay ! — dit-il en haussant les épaules, — et qu'est-ce que vous voulez qu'il en fasse ?

Décidément, M. Béchard n'avait pas de chance, personne ne voulait croire à la culpabilité de ses criminels.

Il était bien résolu, cependant, à avoir le dernier mot, aussi termina-t-il au plus tôt l'interrogatoire du garde-chef.

Des valets, des serviteurs et des servantes défilèrent à tour de rôle devant le magistrat instructeur, sans lui apporter un éclaircissement valable. C'étaient des suites de contradictions décousues et ineptes, auxquelles le plus simple bon sens lui défendait de s'arrêter.

Il avait fini et demeurait perplexe, lorsque le brigadier Louveau s'approcha du magistrat.

—Il y a là un journalier, — dit-il, — qui demande à parler à M. le procureur. Il insiste beaucoup. Il dit qu'il a des révélations importantes à lui adresser.

M. Béchard ne demandait pas mieux, aisément on le comprendra.

Et Félix Mingat entra dans la salle.

La tête basse, l'œil en dessous, tortillant son gras chapeau de feutre dans les doigts, il avait un air emprunté et embarrassé qui plut tout d'abord au magistrat.

Au moins, celui-là, c'était un témoin qui suivait la tradition et témoignait du respect que lui inspirait le personnel et l'appareil de la justice.

Ah ! c'est qu'il avait une déposition capitale à faire...

Elle détruirait les allégations précédentes... Lui, il avait vu... Il l'affirmait !... Il était prêt à l'affirmer même sous la foi du serment.

—Comment vous trouviez-vous dans le parc à cette heure ? — demanda M. Béchard, mis cependant en éveil par la face cauteleuse et hypocrite du drôle.

—Mon doux juge, — répliqua Mingat, — faut tout vous dire... Je suis malheureux comme les cailloux de la route... Rapport que j'étais promis avec une jeune fille qui en a épousé un autre, le fils de not' maître, et qui est maintenant aux Souches... Alors, que je ne dors plus, mon doux juge, et la nuit je me promène, je suis comme un âne en plaine... Dame, ça fait bien du mal tout de même, les peines du cœur...

M. Béchard laissait aller Mingat.

Peut-être lui-même, étant doué d'un physique que l'on pouvait qualifier de désagréable, avait-il souffert de ce que Mingat appelait les peines de cœur, et se laissait-il aller à y compatir.

—Continuez, — fit-il d'un ton qui n'avait plus rien de désobligeant.

Félix Mingat ne demandait qu'à étendre sa déposition, il en avait long à raconter.

—Dame ! mon doux juge, j'vas tout vous dire, — fit-il avec complaisance, voyant que le procureur lui prêtait une oreille attentive. — Pour lorsque je me promenais dans le parc, car je ne pouvais pas dormir, même qu'y me semblait que toutes les puces de ce climat-ci et de bien d'autres s'étaient donné rendez-vous dans ma paillasse.

—Allez au fait mon ami.

—Me voilà dorc à prendre le frais dans le parc.

—Vous me l'avez déjà dit.

—V'là que je vois une forme tout en blanc qui sort du château et qui se met à pousser des cris de blaireau, sauf vot'respect ; qu'elle criait " Henri ! Henri ! " qu'est le nom, comme chacun sait, de not' bon maître M. le marquis... Attention, le v'là qui sort à son tour... et qui court dans la même direction usqu'on l'appelait.

—Vous avez bien vu cela, mon ami ?

—Comme je vous vois, mon doux juge, et que je peux le jurer devant le bon Dieu qui nous écoute à c't'heure... Voilà qui va bien... Ce

qui m'étonnait, c'était que la femme toute blanche, tenait quelque chose à la main que je ne pouvais pas bien voir même ce que c'était... Mais au moment où M. le marquis s'avance sur elle... La v'là qu'elle met en joue... ce qu'elle tenait dans ses mains... C'était un fusil...

—Elle tenait un fusil dans ses deux mains !

—Oui, mon doux juge.

M. Béchard se parla à mi-voix à lui-même.

La trivialité de l'observation lui sautait aux yeux.

—Si, étant en chemise, — se dit-il, — elle courait à travers le parc, tenant un fusil dans le deux mains, c'est qu'elle n'avait pas le portefeuille

Cependant, il lui fallait un coupable, et Félix Mingat le lui fournissait.

Si la petite muette n'avait pas sur elle les trois cent mille francs au moment où elle s'échappait du château, elle tenait un fusil pour tirer sur le marquis de Lauriac.

Cela était patent, évident... Félix Mingat en témoignerait sous la foi du serment.

A défaut d'un meurtrier doublé d'un voleur, il était obligé chichement de se contenter du premier...

Ecoutez donc, on fait ce qu'on peut.

Encore quelques ordres à donner, quelques observations à noter, et M. le procureur avait terminé sa tâche.

Tandis que le magistrat continuait la série de ses interrogatoires, Arthur Forcière avait fait un tour dans le parc.

Ah ! comme l'avoué regrettait sa partie de pêche ! son ami Béchard ne lui semblait plus le moins du monde amusant depuis qu'il s'était transformé en magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Le brigadier Louveau vint chercher, après de longues heures d'attente, Arthur Forcière.

—M. le procureur vous demande, — lui dit-il.

—Si c'est pour partir, j'en suis.

Le séjour de Lauriac était définitivement très désagréable à Arthur Forcière.

Et, frétilant, il rentrait dans la salle basse.

M. Béchard n'avait pas quitté son air magistral.

—Ainsi, dit-il à Forcière, qui ne cherchait pas à dissimuler son ennui, — ainsi, vous reconnaissez bien cette fille qui a assassiné M. de Lauriac, celle que vous avez eue sous les yeux pour celle qui a été blessée par lui.

—Parfaitement ! Parfaitement ! Vous le savez ! Pourquoi me répéter cent fois la même chose ?

M. Béchard, cette fois, se fâcha.

Il était fatigué d'être turlupiné par ses témoins.

Et ce fut vertement qu'il rappela Arthur Forcière au respect de la justice et de ses représentants.

Et ce fut de la belle façon qu'il secoua Forcière, lequel n'en put mais et s'empessa, comme on peut le croire, de faire amende honorable.

Il se fit humble et soumis. Il était prêt à déposer qu'il avait vu le marquis de Lauriac tirer sur la petite muette.

En insistant un peu, M. Béchard aurait obtenu qu'il joignit son témoignage à celui de Félix Mingat, et qu'il affirmât également avoir assisté au coup de feu dont le jeune châtelain avait été victime.

M. Béchard ne lui demandait pas tant. Il avait pour le moment son affaire. Les lenteurs de l'instruction lui feraient certainement découvrir un second témoin que l'on pourrait adjoindre au premier.

Le procureur se flattait en outre que l'on parviendrait bien à découvrir Octave de Marcenay et à l'arrêter.

Car il s'obstinait à voir dans ce dernier l'homme qui avait enlevé le portefeuille bondé de billets de banque.

Et, comme M. Béchard était propriétaire d'une imagination un peu trop vive pour un magistrat instructeur, il avait édifié tout un roman d'amour dans lequel la petite muette jouait le principal rôle, et où Henri de Lauriac et Octave de Marcenay tenaient le second emploi ; ces deux amis inséparables étant devenus ennemis et rivaux, tous deux dominés par une frénétique passion.

La petite muette avait préféré Octave à Henri,

de plus elle avait enlevé les trois cent mille francs, abusant de la bonté et de l'hospitalité de la marquise, et les avait remis au sortir du château à Octave, son complice, alors qu'elle abattait à ses pieds le marquis de Lauriac, tandis que celui-ci poursuivait à la fois la grosse somme qui lui était enlevée et l'objet de son amour qui s'enfuyait avec un autre.

Voilà comment, à cet instant, M. Béchard écrivait l'histoire du drame de Lauriac... Voilà de quelle façon il la voyait, et le diable ne l'en eût pas fait démordre...

Hélas ! les faits les plus récents ne nous démontrent-ils pas que bien des instructions sont conduites avec cet aveuglement entêté, et que quand un magistrat est convaincu de la culpabilité d'un prévenu, il s'obstine jusqu'au bout, malgré l'évidence des preuves que l'on dépose entre ses mains ?

A la nuit tombante, M. le procureur Béchard quittait Lauriac, emmenant avec lui son témoin et ami, Arthur Forcière, pas fâché de rentrer dans la bonne ville de Brétigny.

Dans une voiture réquisitionnée au château, la gendarmerie escortait la Petite-Mai qui, quatre heures plus tard, était écrouée à la prison de Brétigny.

V.—UNE RÉCONCILIATION

A Vernon, la vie était lugubre.

La paralysie qui avait soudainement frappé Henriette Dementières s'accroissait de plus en plus.

Par instants la langue de la vieille fille s'embarassait, elle éprouvait maintenant de la difficulté à s'exprimer, ou pour mieux dire, de la paresse.

Elle passait sa vie dans son lit, et de là dans un profond fauteuil où Irma la faisait choir, pour la traîner tout auprès de la fenêtre, une fois qu'elle l'avait vêtue tant bien que mal, brusquement et violemment, sans prendre aucune précaution pour ses membres paralysés ou endoloris.

Irma, ainsi qu'elle le disait vulgairement elle-même, ne l'avait pas à la bonne.

Vivre enfermée dans cette mortelle maison de Vernon, qui lui rappelait vraiment par moments la maison centrale, non, en réalité, ce n'était pas une existence.

Et il fallait voir comment elle menait dure vie à sa maîtresse, ce vieux monstre d'Henriette, ainsi qu'elle l'appelait, alors que le timbre placé à portée de la main de la vieille fille résonnait à coups répétés qu'elle faisait semblant de ne pas entendre.

—Qu'est-ce que vous voulez encore ? — lui disait-elle, de sa voix discordante, — quand Mlle Dementières lui demandait un service, — vous croyez que je n'ai que ça à faire, à venir, monter, descendre, jour et nuit, que je me tue ici, et que c'en est une bénédiction !...

Henriette ne répondait pas... Elle souffrait toutes ces duretés, toutes ces rebuffades sans se plaindre.

Toute la vie qui avait fui son corps quasi frappé de mort s'était réfugiée dans ses yeux...

Elle n'existait plus que par ces prunelles jaunes, ardentes, ignées, qui flambaient au fond d'orbites creuses, palpitant à la pensée constante de sa haine féroce.

Parfois, lorsque Irma avait siroté doucement son café, que Mlle Dementières la voyait de belle humeur, elle lui demandait de sa voix pâteuse :

—Lis-moi le journal, ma fille.

Irma lisait sans trop se faire prier.

Mais la vieille fille ne l'écoutait pas.

Elle ne pouvait parvenir à distraire sa pensée.

La nuit, le jour, la même idée persistante lui martelait le crâne.

Marcelle ! cette Marcelle qu'elle abhorrait, cette Marcelle dont elle aurait voulu déchiasser la chair pièce à pièce, cette Marcelle à laquelle elle avait coûté sans de larmes... Eh bien ! Elle avait retrouvé sa fille !... Elle l'avait tenue dans ses bras.

Un jour !... Un jour de joie pour cette masse de chair inerte, Fabrice avait apporté une bonne nouvelle à Vernon.

Il avait appris à sa sœur que la Petite-Mai sitôt retrouvée avait été perdue.

Elle s'était échappée. Sa mère la pleurait tous les jours.

Et alors, au bord des paupières rougies de la vieille Henriette, des larmes de joie avaient tremblé.

Fabrice, qui ne lui parlait plus guère, Fabrice qui ne montait plus maintenant chez la recluse forcée, confiée aux seuls soins négligents de la brutale Irma, Fabrice lui avait bien dit :

— Nous la retrouverons... Nous la reprendrons... Et alors... Ils ne l'auront plus.

Non ! c'étaient des mots, cela... Elle n'avait plus nulle espérance.

Fabrice n'avait plus aucune énergie ; cassé, défait, tel que nous l'avons montré, recroquevillé et replié sur lui-même, il ne possédait plus la force des anciens jours.

Henriette, un matin qu'il était venu, par extraordinaire, exposer un plan diffus de vengeance dans les détails duquel il se perdait, Henriette avait dit à Irma, écoutant ce rabâchage en haussant les épaules :

— Il n'y est plus, il s'en va.

A quoi, Irma n'y allant point par quatre chemins, avait répliqué :

— Il y a beau temps que je m'en suis aperçue. Il est gaga... Tout comme vous presque... Vous défilez rondement tout les deux... Et quand je me serai rompu les reins à vous soigner... quoi qu'il me restera ?... Vous le demande un peu ?... Mes yeux pour pleurer... Voilà tout.

Car c'était ce qui l'enrageait, Irma.

Elle voyait bien, comme énergiquement elle le disait, que les Dementières frère et sœur n'en avaient pas pour longtemps.

Mais elle avait beau faire, beau dire, ils ne lui parlaient de rien.

Ils avaient de l'argent, cependant... Ils en possédaient beaucoup.

Avaient-ils la prétention de l'emporter sous terre ?... Ils ne récompensaient pas en dernière heure les services de cette dévouée Irma qui leur avait consacré sa vie.

De l'argent !... Irma le flairait dans la maison... Mais où était-il ?

Parbleu ! tout comme elle, avant que cette canaille de Romain ne fit son coup, Henriette Dementières avait une cachette.

Et ce devait être dans un vieux secrétaire en chêne massif.

Parfois, lorsque Irma avait installé sa maîtresse dans un fauteuil et qu'elle descendait, abandonnant la maison pour aller à cinq cents mètres de là tailler une bavette dans une ferme voisine, Henriette, s'aidant d'un bâton, au prix d'efforts inouïs, parvenait à faire rouler son fauteuil jusqu'à ce meuble.

Toujours à l'aide de ce bâton, sa dernière ressource ici-bas, elle poussait le verrou de la porte, et alors... elle soulevait les deux tiroirs du fond du secrétaire.

Dans l'épaisse paroi du meuble, une cachette avait été adroitement pratiquée, et alors Mlle Dementières comptait et recomptait avidement la somme dont Arthur Forcière connaissait l'existence.

Puis elle remettait tout en ordre, poussait son fauteuil auprès de la fenêtre, après avoir retiré le verrou, elle attendait patiemment le retour d'Irma pour que celle-ci consentit à la mettre au lit.

Et alors, dans ces insomnies cruelles, elle retombait sous le poids de son mortel chagrin, se repentant amèrement d'avoir empêché Fabrice d'en finir avec la Petite-Mai, alors que celle-ci était si bien à leur discrétion au fond de la glacière.

Irma s'ennuyait à périr.

Tant qu'elle avait eu à sa portée le souffre-douleur de tous les instants, sa cruauté toujours assouvie lui avait empêché de sentir le vide de son existence.

Mais maintenant, non, réellement c'était crevant, cette prison de Vernon...

Fabrice allait et venait entre Paris, Vernon et aussi d'interminables excursions à travers la campagne.

Mais il adressait peu la parole à Irma, toujours absorbé dans une contentation profonde.

Alors, quand Mlle Dementières était couchée, Irma repartait haut le pied...

Elle s'en allait à une ferme voisine, parfois même jusqu'à Souesmes.

Là au moins, à la veillée de celui-ci, de l'autre, voire de l'auberge, elle trouvait à qui parler... C'était bien maigre, et cela ne ressemblait point à la vie passée.

Elle était seule avec la Petite-Mai, il est vrai. Mais elle était libre, maîtresse, et ce bel argent qu'elle possédait dans sa cachette, cet argent que cette canaille de Romain, — son mari, — lui avait enlevé !...

Oh ! si elle le retrouvait celui-là... Que ne ferait-elle pas pour le servir... pour le renvoyer là d'où il venait, au bague...

Non ! Elle aurait préféré le tenir là, devant elle, pieds et poings liés, faire couler son sang goutte à goutte, jusqu'à la fin de sa suprême agonie.

Oh ! se venger de Romain ! Quel rêve !... Quelle jouissance exquise !...

C'était son unique pensée à elle. Un soir, vers les dix heures, elle revenait de commérer à Souesmes, rentrant de ce pas ralenti des êtres ennuyés et rêveurs, traînant par le chemin, allongeant la route à la pensée de retrouver cette mortelle maison de Vernon qui lui pesait tant sur les épaules ; un soir, après avoir tardé tant qu'elle avait pu, elle se décidait à rentrer, cependant.

L'air était doux, embaumé par le parfum des sapinières dont les bourgeons éclataient sous les premiers baisers du soleil.

Des nuages bleutés couraient autour de la lune toute blanche, la voilant à demi par instants.

A regret, Irma s'engagea dans le chemin creux aboutissant au grand portail.

A l'instant où elle allait introduire la clé dans la serrure, une main, un crampon de fer, la saisit à la gorge, tandis qu'une autre serre s'abattait sur son épaule.

Inutile effort !...

Le cri qu'elle voulait pousser s'arrêta dans sa gorge...

Elle étouffait !... Elle râlait.

— Irma ! — murmurait une voix rauque à son oreille, — Irma !... Tais-toi !... Ne fais pas de patard !... C'est moi, ton homme !... d'ailleurs, tu m'as bien reconnu au crampon, pas vrai ?

Tout comme une couleuvre, Irma se tortillait, cherchant à échapper à l'étreinte.

Romain continuait, tout en la serrant :

— Je te dis de ne pas faire de potin... Tu n'y gagnerais rien, tandis que si tu veux m'écouter, si tu veux être sage...

— Voleur !... Assassin ! — fit-elle d'une voix qui siffla entre ses dents, au milieu d'une frange d'écume, — assassin !...

— Oui ! Je suis tout cela... c'est entendu... Bien pis encore. Tu ne m'en diras jamais autant que j'en pense... là, es-tu contente ?... Je me suis conduit comme un galoupiat avec toi. Mais... je veux racheter ma faute...

Elle se débattait toujours :

— Je viens te rendre ton argent... là... Par enchantement, elle se calma.

— Etait-ce vrai ?... Ne la trompait-il pas encore ?

Romain avait encore baissé la voix. Peu à peu il laissait l'air entrer dans la gorge contractée d'Irma... Il desserrait légèrement l'étau.

Et il continuait à parler, tout bas, plus bas encore.

C'était comme un ronronnement continu qui entortillait et endormait l'effroyable rancœur de la femme.

Avide ! maintenant ! la tête basse, les bras roidis le long de son corps, elle écoutait sans interrompre son homme, hochant doucement la tête d'une façon affirmative.

Que lui disait-il ?... Certes, ce devait être intéressant, car elle ne songeait même plus à lui adresser un reproche.

A bout de souffle, Romain s'arrêta, se reculant un peu pour juger de l'effet de son éloquence.

Irma était matée.

— Si c'est ça, c'est différent, — finit-elle par ré-

pondre, — tu es tout de même un rude malpropre... Enfin, comme tu dis, tâche de réparer ça...

— Et tu verras comme nous serons tranquilles... Non !... vrai !... ma petite mama ! Dis que ce n'est pas gentil à ton homme d'avoir pensé à toi...

— Faut voir !... faut voir !... En attendant tu ne peux pas rester ici... Entre dans la maison.

Et Irma entrebâilla doucement le grand portail, et Romain prestement se faufila dans la cour de la maison de Vernon.

Au rez-de-chaussée se trouvait la cuisine, la salle à manger, un office et deux chambres, l'une habitée par Irma, l'autre occupée par Fabrice Dementières dans les fréquents et prolongés séjours qu'il faisait dans la maison de sa sœur.

Ce soir-là, Fabrice Dementières était absent.

Il s'était rendu à Paris ? chez lui à Boursac ? Peut-être roulait-il à travers la campagne, comme il avait pris l'habitude de le faire depuis ce qu'il appelait : "son malheur."

Irma tenait son mari par la main, le guidant à travers l'obscurité, le prévenant des obstacles.

— Là, — dit-elle en faisant craquer une allumette, — nous pouvons causer. La vieille est dans sa chambre, et elle ne descendra pas, c'est sûr... Explique-toi et redis-moi la chose...

— Et le patron ?

— Il n'est pas ici... Je te dis que tu peux causer... Personne ne viendra nous déranger.

— Mais alors, faut pas laisser refroidir ça... faut marcher... Le plus tôt sera le mieux...

— Comme ça, tout de suite !

— Ça vaut bien mieux, comme ça n'y a pas d'erreur.

— Et si elle... criait ?

Romain employa un mot beaucoup plus énergique.

Irma jeta les yeux autour d'elle. Faudra pourtant bien trouver un moyen de la faire taire.

C'était sinistre, ces mots, le ton enroué sur lequel ils furent prononcés.

— Et puis après, — conclut Romain, — après nous nettoierons tout.

— Ben sûr...

— Oui, tu as raison... Faut rien laisser traîner derrière soi... En attendant tu vas prendre un verre d'eau-de-vie... pas vrai ?

Irma mit sur la table une bouteille et deux verres et trinqua avec son homme.

Sans dire un mot de plus, ils se regardaient buvant à petits coups.

De temps à autre, seulement, Romain disait :

— C'est ça, c'est bien ça, ça marche comme sur des roulettes...

— Allons, — fit Irma, semblant se décider brusquement, — encore un coup, et ça y sera.

Romain portait le verre à ses lèvres quand Irma devint toute blanche.

— Chut, fit-elle, pas un mot.

Elle jeta les verres dans la cheminée, laissant la bouteille sur la table, et d'une violente poussée, envoya Romain dans l'office refermant la porte sur lui.

A suivre

DRS MATHIEU & BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecour

Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés.

J. N. LAPRES

PHOTOGRAPHE

208, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

— Ci-devant de la maison W. Notman & Fils. — Portraits de tous genres, et le nouveau procédé imitant la gravure sur acier

CHOSÉS ET AUTRES

—La plus brûlante des rougeurs n'a jamais mis le feu aux poudres qui recouvrent les joues d'une jolie femme.

—L'on vient de placer dans la cathédrale de Charkow, Russie, une horloge en argent solide pesant 600 livres. C'est en souvenir de la miraculeuse chance qu'a eu le czar d'échapper à la mort dans l'accident de chemin de fer de Borki.

—Une question qui a fréquemment attiré l'attention des érudits du monde, vient d'être soulevée de nouveau par un M. Taylor, à savoir : Avant d'être attelé le cheval a-t-il été monté ? Comment se fait-il que dans les premières annales des Grecs, Egyptiens, Assyriens, Indiens et Celtes, on mentionne les chevaux comme traînant des chariots, mais ne portant jamais l'homme ? On explique ce fait en disant que le cheval primitif qui parcourait les plaines de l'Europe et de l'Asie était trop petit de taille pour porter l'homme. On affirme que "les chevaux de l'antiquité avaient à peu près la taille des ponies Shetlands de nos jours ; en revanche ils avaient une grosse tête et une mâchoire puissante."

—C'était au siège de Strasbourg ; le rempart était intenable tant pleuvaient dru les projectiles ennemis.

—Près de moi, a dit un témoin de cette terrible scène, un éclat d'obus met un de nos hommes hors de combat. Aussitôt une Sœur de charité accourt, et au moment où elle se penche pour secourir le blessé, la sainte est elle-même coupée en deux par un obus.

Une nouvelle Sœur se précipite... Retirez vous, dis je, avec une feinte brusquerie ; vous le voyez votre place n'est pas ici.

—Pardon, monsieur, fit-elle avec un sourire que je n'oublierai jamais ; vous connaissez le proverbe : "Quand un carreau est cassé on en met un autre en place."

POURQUOI LES BOSSUS ONT-ILS L'AIR SPIRITUEL ? — Telle est la question qu'un savant, M. Reinier, a développée dans un rapport lu à la Société de Médecine pratique.

Les bossus ont, du fait de la déviation de leur colonne vertébrale, la tête enfoncée entre les épaules. Cette situation entraîne la tension des muscles du cou, tension qui équivaut à leur contraction chez l'individu normal et qui donne au visage une expression caractéristique.

D'autre part, l'enfoncement du cou entre les épaules donne aux bossus l'attitude que nous appelons "haussement d'épaules" et qui exprime la pitié que nous inspire l'impuissance d'autrui.

Quant à l'expression : rire comme un bossu, elle est fort juste, car dans un rire violent et prolongé, on lève instinctivement les épaules.

EMILE TRUDEL. EMILE DEMERS.

LIBRAIRIE NOUVELLE

TRUDEL & DEMERS

1611, RUE NOTRE-DAME

Coin rue St-Gabriel

Papeterie, livres d'écoles et de littérature, articles de fantaisie, objets de piété, blanc, d'avocats, etc. Une visite est sollicitée.

AVIS AUX MÈRES.—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par des millions de mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure le sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amollit les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille.

25 CTS PISO'S CURE FOR 25 CTS
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

ÉCOLE

De dessin et de peinture

Cours d'après nature et d'après l'antique. Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine. E. LEEFUNTIN, Artiste-peintre. No 61, rue St-Jacques, Montréal

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 123 rue St-Laurent

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1886, 122 E. 27th st.

AU DR. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

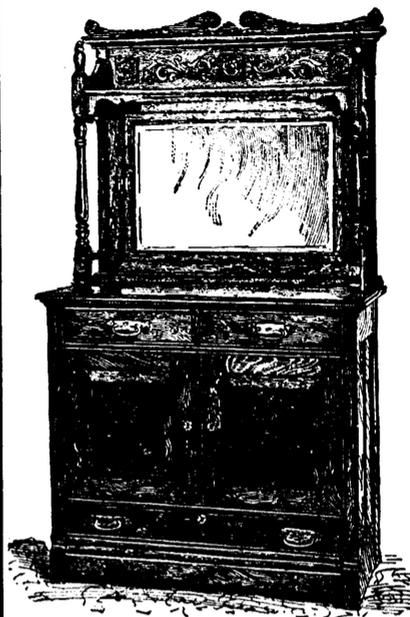
C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecine

RENAUD KING & PATERSON

Meubles ! Gros et détail



BUFFET EN VIEUX CHENE
Seulement \$22.50

Le plus beau choix de meubles en chêne et en noyer noir qu'il y ait à Montréal. Ne manquez pas de visiter cet établissement avant de faire vos achats.

OXYR Guérit les nerfs et le cerveau ; c'est-à-dire le siège des principales maladies : Giant Food La dyspepsie, la consomption, le manque de force, les erreurs de jeunesse, la maladie de cœur, de foie, des reins ; donne une vie nouvelle à tout le corps. En vente chez S. LACHANCE, 1530, rue Ste-Catherine. Ou envoyer sur réception du prix 35c. OXYR AG'Y, P. O., box 748, Montréal, P. Q.

25, rue St-Pierre, Montréal
Montréal, 19 Janvier 1891.

J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D.,

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre Sirop de Térébenthine. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aigue dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements
Votre tout dévoué,
C. A. M. PARADIS, Pre, O. M. I

EMPLOYEZ LES

EXTRAITS

"Crown Brand"

Vendus par tous les épiciers importants

J. ALCIDE CHAUSSÉ

ARCHITECTE

MESUREUR ET ÉVALUATEUR

No 1541, Ste-Catherine, Montréal

Téléphone Bell : 6930

Spécialité : Résidences privées



C. ALFRED CHOUILLOU,
Agent General Pour le Canada, - MONTRÉAL.

MAISON BLANCHE

65, RUE SAINT-LAURENT

Pour le mois d'août, Grande réduction

Collets anglais, 4 plus \$1 50 la douzaine, Chemises blanches depuis 50c., Chemises négligées et en soie très bas prix, Chaussons mérino 10c la paire valant 15c, Chaussons en cachemire noir 25c valant 35c, Cols et Cravates les dernières nouveautés, Chapeaux en paille, Chapeaux en feutre, Casques et Co. toutes 25 p. c. millieur marché qu'ailleurs.

UN SEUL PRIX, MAIS BAS PRIX

65—RUE SAINT-LAURENT—65

PACIFIQUE CANADIEN

AUX

Montagnes Blanches

— et au —

BORD DE LA MER

La seule ligne de chemin de fer dont les Char-Salons et les Chars-Dortoir passent à travers les Montagnes Blanches pour se rendre à

Portland and Old Orchard Beach

Un CHAR-DORTOIR, faisant le trajet direct quittera la Gare Windsor à 8.15 hrs p. m. tous les jours et un Char-Salon direct par ira tous les jours de la semaine, jusqu'à nouvel ordre.

ST-ANDREWS, N. B.

A partir du 31 Juillet

Un char-Dortoir, faisant le trajet direct, partira de la Gare Windsor les mardis et vendredis, à 8.30 p. m. Pour le retour, ce même Char-Dortoir partira de St-Andrews les dimanches et mercredis, à 10 p. m.

BUREAUX des BILLETS à MONTREAL

266, rue St-Jacques et aux stations

LAURENT LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860

Seuls Importateurs des Célèbres Pianos HARDMAN, de N.Y., et MANHALL & WENDELL, de N.Y.

Ont aussi constamment un grand choix de PIANOS et ORGUES fabriqués en Canada. Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à ordre. Une visite est sollicitée aux salles

1637, RUE NOTRE-DAME

Téléphone 1597

THIS PAPER may be found on file at Geo. G. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (25 Spruce St.), where advertising conditions under the most favorable terms will be given.

MAISONS RECOMMANDEES

NEW-YORK
Hôtel Lantelme
 40 Union Square—Maison Française de 1ère ordre, Prix modérés

MONTREAL
RESTAURANT OCCIDENTAL
 121, rue Vitre, Montréal

GEORGES CHARTRAND
 1634, Notre-Dame
 Repas à toutes heures.—Vins, liqueurs, cigares de choix, etc., etc.

HOTEL JACQUES-CARTIER
 23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
 Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
 J. P. MARTEL, Prop. Montréal

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
 Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 - RUE SAINT-JACQUES - 180
 Edifice de la Banque d'Épargne
 VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
 Élévateur de plancher Chambre 3 et 4

A. PREFONTAINE,
 ARCHITECTE
 Successeur de feu Victor Bourgeon
 12, Place d'Armes, Montréal

V. LACOMBE,
 Architecte et Mesureur
 897, RUE STE-CATHERINE
 Entre les rues Delorimier et Parthenais
 Montréal

J. EMILE VANIER
 (Ancien élève de l'École Polytechnique)
 INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR
 187, rue St-Jacques, Royal Building, Montréal
 Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Étranger.

B. CHALIFOUX
 ARTISTE-PHOTOGRAPHE
 Spécialité pour vues groupes, agrandis dans toutes les dimensions.
 S'adresser : 437, LaGauchetière, Montréal.

J. B. RESTHER & Fils,
 ARCHITECTES
 Chambres Nos 60 et 66, Bâtisse Impérial
 107, RUE SAINT-JACQUES
 Télé. Bell 1800 MONTRÉAL

D. J. LABONTE
 OHIRURGIEN-DENTISTE
 258, RUE ST-LAURENT
 Extraction de dents sans douleur. Dentiers faits par les procédés les plus nouveaux.

G. MANN
 ARCHITECTE
 New - York Life Building
 Chambre 213 et 214. Tel. Bell 1820.

HARTSHORN'S
SELF-ACTING
SHADE ROLLERS
 Beware of Imitations.
 NOTICE: AUTOGRAPH OF STEWART HARTSHORN OR LABEL OF THE GENUINE HARTSHORN.
 Insist upon having the HARTSHORN. SOLD BY ALL DEALERS. Factory, Toronto, Ont.

Jeux d'esprit et de combinaison

(La salle du "Club d'Échecs et de Dames Canadiens-Français" est ouverte tous les soirs, au No 292, rue Richmond, Montréal. Les amateurs sont invités.)

ENIGME No 2

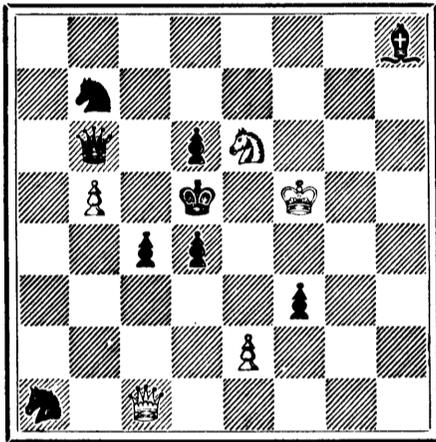
Je parais entre deux soleils,
 Et sur le corail et l'ivoire
 Mon élévation nuit souvent à ma gloire :
 Le vin me fait présent de rubis trop vermeils,
 On reconnaît à ma figure
 Le principe de la nature,
 Je suis un signe décevant.
 Je me nourris d'oeillets, de pastilles, de roses,
 Je me crois si fin, si savant,
 Que je veux que mon sentiment
 Décide bien des choses.

CHARADE No 3

Mon Premier sert au vêtement,
 Mon Second est un élément,
 Et mon Tout, dans un régiment,
 Figure toujours noblement.

PROBLEME D'ECHECS No 2

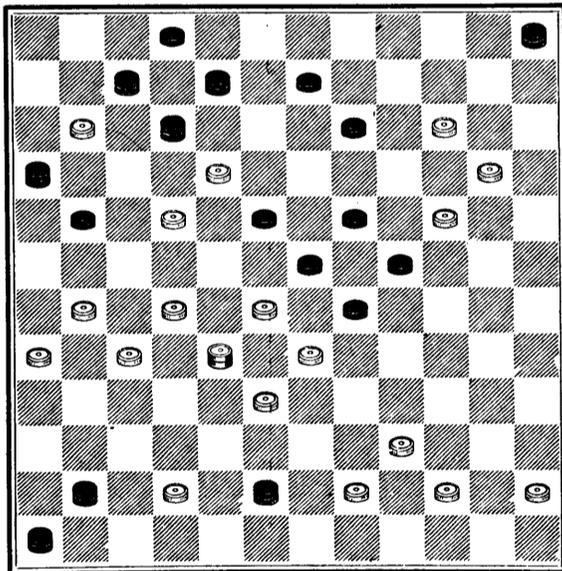
Composé par M^r HEVERARD
 Noirs—9 pièces



Blancs—5 pièces
 Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

PROBLEME DE DAMES No 2

Composé par M. J. A. BLEAU, Montréal
 Noirs—17 pièces



Blancs—19 pièces
 Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION DU PROBLEME DE DAMES No 1

Blancs	Noirs
34 à 27	22 à 46
50 à 44	37 à 61
35 à 28	43 à 69
28 à 22	69 à 36
22 à 24	30 à 17
42 à 3	54 à 41
3 à 67 partie gagnée.	

SOLUTION DU PROBLEME D'ECHECS No 1

Blancs	Noirs
1 T 7 D	1 R pr T ou C pr T
2 D 6 FD ou C 6 D, mat.	Si : 1 R pr C ou C 1 F
	2 P fait D ou PR pr C fait C, mat
	Si : 1 F pr C
2 T 8 D, mat.	

Solution de la charade No 1.—Le mot est : Bœuf et Œuf.

Solutions justes du problème de Dames No 1.—MM. Nap. Contant, F. Vermette, I. E. Grandbois, J. A. Bleau, Montréal; Wilfrid Ladouceur, Ste-Cunégonde.
 Solution justes de la charade No. 1.—Anny L., Montréal; Horace Legendre, Village St-Joseph, Beauce; Aldéric Beauregard, Québec.

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce ?
 Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
 Joliette, P. Q., Canada.

LADIES

AUX DAMES.—LES PILULES DE TANSY de la mère Green sont employées avec succès par des milliers de personnes; elles sont certaines et sans danger. Agissant seulement sur les organes génératifs et soulageant toutes les maux. On ne devrait pas en faire usage si l'on s'attend à la grossesse, avant que la question soit décidée hors de doute, car leur usage sera suivi de résultats autres que ceux désirés. Par la maille \$1.00. Détails comp. et scellés, 3 cts. THE LANE MEDICINE CO., Montréal, Canada. En vente par John T. Lyons, coin des rues Craig et Blury.

BAUME NASAL

NE FAILLIT
 C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.
SOULAGE, NETTOIE, GUÉRIT.
 Soulage à l'instant, Guérit pour toujours, Infaillible.
 Plusieurs soldantes maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que: Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est que vous avez le Catarrhe; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez avisé à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi de consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payés sur réception du prix (50cts. ou \$1.00) en adressant
 FULFORD & CO., Brockville, Ont.

CATARRHE

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN TONIQUE?
 PRENEZ LES AMERS INDIGENES

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.

Un paquet de 25 cents suffit pour préparer 3 grandes bouteilles.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.

**ANNONCE DE
John Murphy & Cie**
D'ICI AU 1er SEPTEMBRE
SEULEMENT

La grande vente à réductions des marchandises d'été devra se continuer jusqu'au 1er septembre seulement, ainsi toutes personnes ayant besoin de quelques marchandises d'ici à cette date pourront réellement faire une économie de 25 p.c. à 35 p.c. Des bons marchés sans précédents sont offerts en Etoffes à Robes :

- Une ligne d'étoffes à Robes
Valant 15c et 18c la verge,
Vendues 10c la verge.
- Une autre ligne
Valant 20c et 25c la verge,
Vendues 15c la verge.
- Une autre ligne
Valant 25c et 30c la verge,
Vendues 20c la verge.
- Une autre ligne
Valant 30c et 40c la verge,
Vendues 25c la verge.

CACHEMIRS NOIRS.—Dans toutes les qualités. Couleurs garanties. De 20c à \$2 50 Indiennes, Toiles de toutes sortes, Cotons à draps, Cotons à oreillers à réductions. Des bons marchés dans tous les départements.

JOHN MURPHY & CIE
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Au comptant et à un seul prix
Bell Tel. 2193 Federal Tel. 58

LE GRAND TRONC
LORSQUE VOUS VOYAGEZ

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes les Villes et Villages importants dans les deux Provinces. Pour PORT HURON, DETROIT, CHICAGO et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques; étant la

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour Biddeford, Manchester, Nashua, Boston, Fall River, New-York Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre. Pour plus amples informations, adressez-vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal où à notre représentant

MUSIQUE NOUVELLE
Dolores, valse, Waldteufel, 20c; Circassienne, valse, G. Marsailhou, 20c; Heroïne, valse, W. H. Ashley, 20c; Ida, caprice mazurka, Pyllemann, 20c; Marionette, polka, F. Behr, 20c; Jolis oiseaux gavotte, Ed. Holst 20c; Bacc Course, galop, C.-D. Blake 20c; Marche Fantastique, A. Latour 15c Grande marche Lohengrin, R. Wagner, 20c; Chantantqua lake, valse, W. Baker, 10c; Wild rose, valse, C. Schubert, 10c; Dream of love, rêverie à la mazurka, E. Mack, 10c; La chasse infernal, quadrille, Bollman, 10c; Raquet, galop, Miss E.-H. Simmons, 10c; General Lee, grande marche, C. Young, 10c.
Expédiés franco par la poste sur réception du prix marqué
11c. pour les morceaux de 10c.
J. G. Yon,
1898 rue Sainte-Chatherine.

Le Musée des Familles, publication bilingue Conditions d'abonnement: Un an (à partir du 1er janvier 1899): Paris, 14 francs. Département, 16 frs; Canada, 18 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave 15, rue de la Harpe, Paris (France)

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
"WESTERN"**

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE
Revenu pour l'année 1890..... \$2,091,983 57
Sécurités pour les assurés..... 1,916,186 39
BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE, Agent du département français.
J. H. ROUTH & Co., Agents généraux.
Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

44768

Pour les PIQUE-NIQUES, EXCURSIONS, Campements, procurez vous du
JOHNSTON'S FLUID BEEF
compressé C'est la nourriture convenable et toujours prête avec des Sandwiches et du thé de bœuf.



DE W. D. McLAREN
Est la plus économique



TIRAGE EN SEPTEMBRE 1891 le 2 et 16
\$134 LOTS VALANT..... \$52,740
GROS LOT VALANT..... \$15,000
Le Billet: \$1 - - - 11 Billets pour \$10
Demandez les circulaires à
S. E. LEFEBVRE, Gérant
81, rue St-Jacques, Montréal, Canada



LES TORTURES CORPORELLES
Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit: "Une de mes amies me conseilla d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière de Manville, R. I., et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais déçidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Fermatales Porous Plasters" (les seules emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste.
EVANS & SONS,
Agents pour le Canada.



A toute mère qui enverra son nom et son adresse sur une carte postale nous lui enverrons deux échantillons de la nourriture LACTEE DE NESTLE pour quatre repas. Cette nourriture, n'exige pour sa préparation qu'un peu d'eau. C'est la diète la meilleure et la plus sûre pour protéger les enfants contre les maladies provenant des chaleurs d'été. Parlez en à votre médecin.

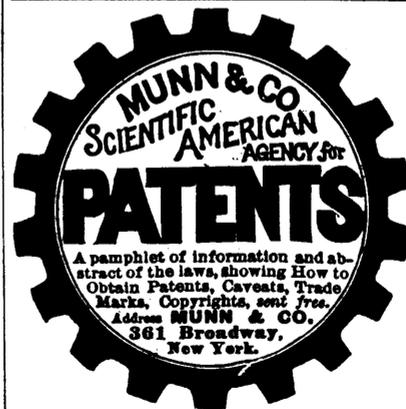
THEOS. LEEHING & CIE, Seuls Agents

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

**SAVONS MEDICAUX
DU
DR V. PERRAULT**
Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS
Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres
Savon No 8—Contre les taches de rousse et le masque.
Savon No 14—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir le beau et donner un beau teint à la figure.
Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES
Saint Eustache, P.Q



**Attraction sans précédent
Plus d'un million distribué**



COMPAGNIE de la LOTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises féodales, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant

Laquelle expire le 1er Janvier 1896
Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.
"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés: nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces."

Ed. Levesque
J. A. Emery

Commissaires
Nous, les soussignés, Banques et Banquiers palerons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

E. M. Walmesley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensue.
L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.
MARDI, 8 SEPTEMBRE 1891
PRIX CAPITAL . . . \$300,000

100,000 BILLETTS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
300 PRIX DE 300 sont.....	90,000
600 PRIX DE 200 sont.....	120,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAUX

999 PRIX DE \$100 sont.....	99,900
999 PRIX DE 100 sont.....	99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,80
PRIX DES BILLETTS :
Billets complets, \$20; Demis, \$10; Quarts, \$5, Dixièmes \$2; Vingtième \$1.
Prix des clubs, 55 billets d'une \$1 pour \$55
Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout
IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous palerons toutes les frais, et nous payons tous les frais d'Express sur BILLETTS et LISTES DES PRIX envoyés à nos correspondants.
Adresses: **PAUL CONRAD, NOUVELLE-ORLEANS.**

Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible
Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix, jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé la question de NOS DROITS COMME INSTITUTION DE L'ETAT.
Les autorités postales, cependant, continueront à délivrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais nos lettres, CHARGÉES à lui adressées.
N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat, n'expire que le premier janvier 1896.
La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est réunie le 19 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mille neuf cent dix-neuf.